

vivre en somme

Le magazine de votre Conseil général

LE DOSSIER

Soutenir les communes pour améliorer le quotidien des Samariens

À VOTRE SERVICE

Assistant familial : un métier à part entière

ESCAPADE

Grand Site Baie de Somme, la promesse d'un avenir durable



**SUPPLÉMENT
BUDGET 2012**



*Un département,
des énergies partagées*

Sommaire

03 ▶ 3 questions à...
Christian Manable,
président du Conseil général de la Somme

04-05 ▶ L'actu en images

06-07 ▶ Notre département en actions
Une Somme de projets

08-09 ▶ À votre service
Assistant familial : un métier à part entière

10-11 ▶ Escapade
Grand Site Baie de Somme,
la promesse d'un avenir durable



12-13 ▶ Une Somme d'initiatives
L'école de la deuxième chance
Consommation de proximité : une porte s'ouvre...

14 ▶ Histoires d'ici
Un mémorial australien valorisé

15-18 ▶ Le dossier
Soutenir les communes pour améliorer
le quotidien des Samariens



Ce visuel indique, au fil des pages du magazine, les initiatives inscrites dans l'Agenda21 du Conseil général : **80 projets durables en Somme.**

19 ▶ Vous avez la parole
Qu'a permis pour vous la politique territoriale du Département ?

20-21 ▶ En direct de vos cantons
Amiens V Sud-Est - Crécy-en-Ponthieu

22-23 ▶ Tribunes

24 ▶ Tous citoyens
La réduction des déchets,
une priorité pour les élus locaux

25 ▶ Naturellement durable
"Som'propre" : un nettoyage grandeur nature

26-27 ▶ Culture
L'archéologie se découvre le long du fleuve



28-29 ▶ Sport
L'AC Amiens ou le foot comme lien social

30 ▶ Coups de ♥

31 ▶ Ça bouge près de chez vous
Si on sortait ?

32 ▶ À l'affiche
Le Conseil général recrute des assistants familiaux



Marque de l'engagement de notre imprimeur pour réduire l'impact de son activité sur le milieu naturel.
Imprimé sur papier recyclé.

"Campagne de recrutement d'assistants familiaux"

Dans la chronique **Initiatives Emploi** du lundi au vendredi à 6h40 et 9h35 sur France Bleu Picardie, retrouvez l'actualité de l'emploi et de la formation avec des conseils, des informations, des témoignages et des offres d'emploi.

Rendez-vous le **lundi 20 février 2012**, avec **Jean-Claude Placiard**, directeur général adjoint des solidarités qui répondra aux questions de **Jean-Pierre Lejonc** sur la **campagne de recrutement d'assistants familiaux** lancée par le Conseil général de la Somme.

Vous pourrez réécouter la chronique pendant 15 jours sur le site www.bleupicardie.fr

france
bleu
picardie



Christian Manable,
président du Conseil général

3 questions à... Christian Manable

Le Conseil général a décidé de faire évoluer sa politique d'aide aux communes ?

Oui, nous souhaitons conforter sur les trois prochaines années cette politique, la Politique d'Aménagement Concerté du Territoire (PACTe). Déjà en 2009 nous voulions renforcer notre rôle dans le développement des territoires. Cet objectif a été atteint : ces 3 dernières années, ce sont plus de 2 500 projets qui ont été soutenus financièrement, dans toute la Somme, avec, pour les petites communes, notre Intervention Directe pour l'Équipement et l'Aménagement Local (IDEAL) ou, pour les communautés de communes, nos Contrats Investissement Département - Territoire (CIDT).

Des projets de nouveaux équipements éducatifs, sportifs et culturels, des constructions de logements sociaux, des travaux d'éclairage public, d'amélioration du cadre de vie des habitants, des opérations de voirie, de protection du patrimoine, d'aménagement de services publics... : 2 500 projets, pour répondre aux besoins des Samariennes et des Samariens, qui se sont concrétisés grâce à cette PACTe 2009-2011.

En quoi la nouvelle PACTe va-t-elle améliorer le quotidien des habitants de la Somme ?

Entre 2012 et 2014 nous voulons conforter, c'est aujourd'hui essentiel, les solidarités, l'équité territoriale et le développement durable. Toutes les communes de moins de 15 000 habitants pourront prétendre au soutien d'IDEAL qui ainsi s'élargit et voit d'autre part son taux d'aide augmenter. De plus le dialogue avec les regroupements de communes va formaliser des projets cohérents de développement, porteurs d'avenir pour chaque territoire et ses habitants ; et ces projets devront mieux prendre en compte les enjeux du développement durable, comme l'efficacité thermique, le progrès social ou la préservation de l'environnement.

Ainsi les priorités départementales viennent se conjuguer, plus fortement, avec les besoins plus spécifiques des territoires ; la PACTe 2012-2014 réaffirme pleinement notre collectivité dans son action de solidarité et de proximité.

Ce numéro de *Vivre en Somme* présente également la campagne de recrutement d'assistants familiaux lancée par le Conseil général...

La protection de l'enfance, je le rappelle, est une compétence fondamentale de notre collectivité. Dès 2012, pour répondre aux besoins d'accueil et d'accompagnement des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance, le Conseil général va embaucher une quarantaine d'assistants familiaux. Les Samariennes et Samariens qui voudraient rejoindre nos équipes trouveront dans les pages qui suivent plus d'informations sur ce métier, pièce maîtresse dans la vie quotidienne et l'épanouissement des enfants en difficultés. ■

Conseil général de la Somme

53, rue de la République
BP 32615, 80026 Amiens Cedex 1
Tél. : 03 22 71 80 80
www.somme.fr



“ La Politique
d'Aménagement
Concerté du
Territoire 2012-2014
réaffirme pleinement
notre collectivité dans
son rôle de solidarité
et de proximité. ”

Ours

“Vivre en Somme”, le magazine du Conseil général de la Somme • 53, rue de la République • BP 32615, 80026 Amiens Cedex 1 • Tél. : 03 22 71 97 16 • Directeur de la publication : Christian Manable • Rédacteur en chef : Claude Houssin • Rédacteur en chef adjoint : Sébastien Duquenne • Coordination : Maryse Prévost • Coordination et recherches photos : Philippe Sergeant et Guyline Plouvier • Photo de couverture : Vues d'ici-Philippe Guillaume • Photos : Christelle Bazin (CB)-Cg80, Zakari Belamy (ZB), Jy Bonnissant (JYB), Com des images.com, Sébastien Duquenne (SD)-Cg80, Arnaud Calais (AC), Jean-Marie Faucillon (JMF), R. Jacques, SMBS-GLP (R.J.), Charlotte Gonzales (CG), Vues d'ici-Philippe Guillaume (V-PG), Fabien Queloz (FQ), Stéphanie Rannou-Cg80 (SR), Studio Ranson-Bernier(RB), Philippe Sergeant-Cg80 (PhS), Vincent Thellier-balloide Photo (VT), Patrick Triboulet_SMBS_GLP(PT), Patrick Triplett _SMBS_GLP (PT), Altimage-Ph Fruiter (A-PhF), Clara Leblanc (CL), CC Vimeu Vert (CCV), Centre archéologique (CADR), Jean-Luc Loché (JLL), Jean-Pierre Vaneck (JPV) • Maquette et exécution graphique : Grand Nord • Impression : Imprimerie de Compiègne (groupe Morault) • N°ISSN : 1779-1529 • Dépôt légal : à parution • Diffusion : Médiapost - Tél. : 03 22 33 44 72

“Vivre en Somme” en version braille

Si vous souhaitez disposer pour l'un de vos proches d'un exemplaire de “Vivre en Somme” en braille, le Conseil général vous en propose un gratuitement. Pour le recevoir tous les mois, adressez-vous à : “Vivre en Somme”
53, rue de la République - BP 32615 - 80026 Amiens Cedex 1, ou par courriel à : redaction@somme.fr

Vous n'avez pas reçu “Vivre en Somme” le mois dernier ? Certains d'entre vous nous ont signalé des problèmes dans la distribution de votre magazine, assurée par une société spécialisée. En cas d'anomalie ou de non diffusion, merci d'appeler au 03 22 71 97 16 ou de le signaler à redaction@somme.fr

Sachez aussi que vous pouvez retrouver votre magazine sur www.somme.fr



Un nouveau collège pour Rivery

La présentation du projet de reconstruction du collège Jules Verne de Rivery a eu lieu le 10 février, en présence de Christian Manable, président du Conseil général, Sarah Thuilliez, vice-présidente du Conseil général et conseillère générale du canton d'Amiens Nord-Est et Claude Legrand, Directeur Académique des services de l'Éducation Nationale. Le Département s'est engagé dans la reconstruction de l'établissement selon des normes de Haute Qualité Environnementale. Le collège de Rivery sera le premier collège de la Somme à obtenir ce label, pour son intégration dans l'environnement, la gestion de l'énergie et de l'eau et la qualité sanitaire de l'air. Ce projet est le fruit d'une véritable démarche de concertation : enseignants, élèves et parents ont pu apporter leur contribution. Des projets éducatifs en lien avec le développement durable verront également le jour avec l'utilisation d'équipements numériques comme les tableaux blancs interactifs et des salles de cours connectées à internet. En 2014, l'établissement, adapté aux réalités démographiques, sera reconstruit sur le même site, sur une surface de 7 000 m². Moderne, accessible et écologique, il servira de référence aux prochains travaux dans les collèges du département. ■



Réunion nationale du Réseau Éducation Sans Frontières

Le Réseau Éducation Sans Frontières (RESF) était réuni, à Amiens, les 14 et 15 janvier. Plus de 200 militants venus de plus de 45 départements de la métropole et des DOM-TOM se sont retrouvés. Ensemble, ils ont évoqué les moyens de soutenir et accueillir des familles et des jeunes scolarisés sans papiers. Lors de cette réunion, Christian Manable, président du Conseil général a rappelé l'engagement de la collectivité départementale dans la protection de l'enfance et s'est exprimé au sujet de la politique nationale et locale concernant les mineurs étrangers. ■

Des sapeurs-pompiers honorés

Pierre Linéatte, président du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), a adressé ses vœux, au nom du Département, aux sapeurs-pompiers de la Somme, le 26 janvier à Amiens. Une occasion pour remercier ces hommes et ces femmes, 386 professionnels et 1 934 volontaires pour leur engagement au service des Samariens. Le SDIS assure plus de 38 000 interventions par an. Le Conseil général lui apporte un soutien financier substantiel en matière de fonctionnement et pour la modernisation de ses équipements. Fin septembre 2012, le congrès national des sapeurs-pompiers réunira tous les départements à Amiens. ■



Présentation de la PACTe 2012-2014

Après une première présentation lors de la réunion des maires de la Somme en décembre, Jean-Jacques Stoter, vice-président du Conseil général chargé de l'aménagement du territoire et de la ruralité, se rend sur les territoires samariens jusqu'en mars prochain pour expliquer le dispositif de la Politique d'Aménagement Concerté du Territoire (PACTe) 2012-2014. 44,5 millions d'euros sont mobilisés sur trois ans pour aider les projets de développement des communes et leurs regroupements en matière d'habitat, d'éducation, de voirie... ■



4^e édition des "P'tits Cabotins"

Le Comité Départemental de Tennis de la Somme a organisé, à Amiens, du 25 au 27 janvier la quatrième édition du tournoi national de tennis : "Les P'tits Cabotins". « 32 joueuses, âgées de onze ans, sélectionnées par la fédération française de tennis, ont participé à ce tournoi multi-chances. », souligne Christian Denis, Président du Comité Départemental de la Somme. Ces matchs, sur la terre battue de l'Amiens Athletic Club, en simple ou double, ont été arbitrés avec le concours d'élèves du collège Arthur-Rimbaud. La finale 2012 a été remportée par Clara Burel de la ligue de Bretagne. ■



Une Somme de projets

Pour améliorer votre vie quotidienne, le Conseil général soutient, tout au long de l'année, de nombreux projets de proximité. Aperçu des décisions adoptées lors des dernières réunions de l'Assemblée départementale.

Un jardin collectif pour se réinsérer

Afin de poursuivre l'activité de **jardins collectifs** menée à la citadelle de Doullens sur le territoire du Val d'Authie-Val de Nièvre, la Commission permanente de décembre a accordé 25 670 € à l'association **Sol'Epi**. Ce budget doit lui permettre d'acheter du matériel au bénéfice de la réinsertion de **15 allocataires du Revenu de Solidarité Active**.



Démarche qualité pour l'aide à domicile

Dans le cadre de la **modernisation des services d'aide à domicile**, la Commission permanente de décembre a décidé d'attribuer une subvention à 11 d'entre eux pour mener une **démarche d'évaluation**. Il s'agit des **CCAS de Camon, Saint-Ouen, Cayeux-sur-Mer et de Ham, des Familles rurales à Bourseville et Pont-Rémy et environs, du Service plus à Abbeville, du Sivom d'Albert, de Vimeu Solidarités à Woincourt** et du **syndicat d'aide à domicile du canton de Combles**. La pertinence, l'impact et la cohérence des actions déployées détermineront le renouvellement de leur agrément qualité.

Mobilité et insertion

Pour permettre à près de **30 allocataires du RSA** d'assurer l'**entretien courant de leur véhicule**, la Commission permanente a alloué 5 500 € à l'association **"Les Astelles"**. Cette subvention participera à la **création d'un garage solidaire** sur le **secteur de Montdidier**. **81 000 €** ont également été mobilisés sur 3 ans **pour des ateliers** dans les domaines de la mobilité, l'emploi, l'offre culturelle et l'apprentissage citoyen. Menés par l'**association Cardan**, ils se dérouleront sur les territoires de **Montdidier, Abbeville-Vimeu vert et Ponthieu-Marquenterre**.



SOLIDARITÉS



Le parcours des belvédères

Dans le cadre du **Grand Projet Vallée de Somme**, une première tranche de travaux sur 9 belvédères doit être lancée. La Commission permanente de décembre a attribué 52 853 € à la commune de **Boves** pour la **création d'un belvédère et d'une voie verte**. Situé à l'entrée de l'agglomération, cet aménagement permettra des **liaisons douces jusqu'à la gare de Longueau** et la création de **promenades autour des étangs et de la réserve naturelle de l'étang Saint-Ladre**. Une table d'orientation sera envisagée sur le site pour l'inscrire dans le parcours des belvédères.

Protéger la biodiversité

Pour prévenir les **risques d'inondation** et restaurer la **qualité des milieux aquatiques** du bassin versant de la Somme, un **Plan Somme** multipartenarial a été signé en 2009. Dans ce cadre, le Conseil général a décidé d'attribuer 176 939 € au **Syndicat de la Vallée des Anguillères** pour des **travaux de réhabilitation des vannages de la Haute-Somme**. 42 347 € ont également été alloués à la **Fédération départementale des chasseurs de la Somme**, pour la **restauration et l'aménagement de 3 bassins de l'ancienne sucrerie d'Abbeville**.



AMÉNAGEMENT DU DÉPARTEMENT



Une offre de logements élargie

Dans le cadre de son **Programme Départemental de l'Habitat**, le Conseil général favorise la production d'une **offre nouvelle de logements adaptés aux besoins de la population**. À ce titre, la Commission permanente de décembre a accordé une subvention totale de **798 250 €** à **14 projets portés par 5 territoires**. Il s'agit notamment de la **réhabilitation de 250 logements** et de la **construction de 18 logements locatifs sociaux à Abbeville**, 42 logements à **Amiens**, 3 logements collectifs à **Ailly-sur-Noye**, et 4 logements collectifs à **Feuquières-en-Vimeu**.

Soutien au spectacle

Pour **soutenir la création et la diffusion artistique**, la Commission permanente de décembre a apporté son soutien à divers acteurs du développement culturel dans la Somme : 30 000 € pour la **Comédie de Picardie** et ses **actions d'éducation artistique** notamment; 50 000 € pour **l'Orchestre de Picardie** qui diffuse des concerts sur tout le territoire départemental; et 5 000 € à **l'Atelier 142** qui organise "**Faire-court**" pour promouvoir le court-métrage.



Soutenir les pratiques sportives

Afin de permettre à **22 associations sportives de collèges** de participer aux **championnats de France de l'Union Nationale du Sport Scolaire**, le Département participe, à hauteur de 50%, aux frais de transports et d'hébergement des collégiens. 24 369 € ont ainsi été mobilisés lors de la Commission permanente de décembre. 10 683 € ont également été répartis entre **l'aéroclub d'Abbeville-Buigny-Baie de Somme**, le **Rétro albertin (billard)** et le **club nautique de Rivery (canoë-kayak)** pour l'acquisition de matériel sportif.

ÉDUCATION-SPORT-CULTURE

Des locaux plus fonctionnels

Lors de la Commission permanente de décembre, un **programme d'études et de travaux** portant sur la **citité mixte du Marquenterre à Rue**, réalisé par la Région Picardie, a été approuvé. Sur un total d'opération de 2,5 M€ TTC, le Département participe à hauteur de 700 000 € au prorata des travaux réalisés au bénéfice du collège. Ces travaux permettront **d'améliorer les conditions d'accueil et de travail de l'établissement** : vie scolaire, salles de permanence, espace multi-activités...



Attractivité territoriale

Dans le cadre du volet CIDT (Contrat Investissement Département Territoire) de la Politique d'Aménagement Concerté du Territoire (**PACTe**), le Département a soutenu financièrement en décembre **34 projets** pour un montant global de **752 735 €**. Parmi les travaux retenus sur **13 territoires** : la **création d'une aire de jeux** dans le quartier des Provinces à **Abbeville**, **l'aménagement d'une cour d'école à Fort-Mahon**, la **rénovation de l'école primaire à Saint-Sauveur** ou bien encore la **création d'une bibliothèque et d'une maison des associations à Barly**.



DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

Soutenir l'emploi local

Pour un **développement économique équilibré du territoire**, le Département soutient les entreprises locales. **110 258 €** ont été **répartis entre cinq TPE ou PME installées à Ham, Camon, Dury, Albert et Méaulte**, pour leurs travaux d'extension ou d'aménagement. **10 990 €** ont été alloués entre **14 créateurs ou repreneurs de projets** et pour doter le **fonds de prêts d'honneur** dédié aux **bénéficiaires du RSA créateurs d'activités indépendantes**, **40 000 €** ont été attribués à Somme Initiative. Enfin, **91 131 €** ont été répartis pour **29 projets de développement de très petites entreprises, commerciales ou artisanales** de la Somme.

Accompagner les producteurs laitiers

Pour soutenir la **compétitivité des producteurs laitiers**, confrontés à un contexte particulièrement difficile, la Commission permanente de décembre a accordé une subvention de 30 000 € à **ELC3-Contrôle laitier** qui propose notamment aux producteurs **des plans d'amélioration individuels de leurs résultats**. Le Département a également travaillé avec l'organisme de contrôle laitier pour recentrer l'action de la collectivité vers le **dispositif d'aides aux agriculteurs fragilisés** pour des conseils et un accompagnement personnalisé.



Assistant familial : un métier à part entière

Le Conseil général, qui emploie 420 assistants familiaux exerçant leur métier sur toute la Somme, lance une campagne de recrutement pour renforcer sa mission de protection de l'enfance.

Un assistant familial est un travailleur social qui accueille, au sein de sa famille, de manière continue ou intermittente, un mineur ou un jeune de moins de 21 ans, dans le cadre de la protection de l'enfance. C'est un engagement particulier car « *on ne sait jamais combien de temps va durer un accueil. L'assistant familial apporte un soutien affectif et éducatif à des mineurs séparés de leur famille pour un temps donné* », explique Gisèle Amiot, en charge de

la politique d'accueil au Conseil général de la Somme. Tous les membres de la famille font partager à l'enfant accueilli leur vie familiale et lui donnent une place. Voilà comment l'on peut parler d'une famille d'accueil. Sans toutefois oublier que cet enfant accueilli n'est pas le leur et qu'il maintient le plus souvent des contacts réguliers avec ses parents. « *Il faut trouver l'équilibre entre le professionnel et l'affectif* », décrit Gisèle Amiot.



Repères

- **420** assistants familiaux dans la Somme (dont 406 femmes et 14 hommes)
- Moyenne d'âge : **40/45 ans**
- **872** enfants accueillis

PROFESSIONNALISATION DU MÉTIER

L'assistant familial est titulaire d'un agrément d'accueil familial délivré par le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile) du Conseil général de la Somme, qui vérifie les conditions d'accueil garantissant la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants. L'agrément fixe également le nombre d'enfants accueillis (qui peut varier de 1 à 3). Depuis la réforme de 2005, le statut de l'assistant familial a beaucoup évolué. C'est seulement après un stage de préparation de 60 heures qu'il pourra véritablement accueillir un enfant chez lui. « Ce stage permet au candidat de connaître le contexte de son activité professionnelle afin d'élaborer un vrai projet d'accueil », indique Gisèle Amiot.

En tant que travailleur social, l'assistant familial suit une formation de 240 heures (sur 18 mois) relative à l'accueil et à l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans sa famille d'accueil; à l'accompagnement éducatif, ainsi qu'à la communication professionnelle. Cette formation lui offre la possibilité, à terme, de passer le diplôme d'État d'assistant familial. « Il a également accès à la formation continue pour perfectionner ses pratiques professionnelles et ses connaissances », précise Gisèle Amiot.

UN SUIVI D'ÉQUIPE

Cette professionnalisation du métier découle de la volonté du Conseil général de les accompagner dans leurs pratiques professionnelles grâce à la mise en place d'un réseau d'assistants familiaux. Encadrées par Dominique Lapierre, le référent professionnel des assistants familiaux du département, douze assistantes familiales ressources assurent une écoute téléphonique auprès de leurs collègues et apportent leurs conseils. Elles sont réparties sur chacun des douze territoires d'action sociale du Département. Des réunions d'échange et de réflexion sur les pratiques professionnelles avec leurs pairs sont également organisées sur l'ensemble du département. Même s'il travaille à domicile, l'assistant familial fait partie intégrante d'une équipe pluridisciplinaire composée d'assistants sociaux, d'éducateurs spécialisés, et de psychologues. « C'est l'observateur privilégié de l'enfant au quotidien, il évalue les besoins qu'il communique à l'ensemble de l'équipe. Il est également soutenu par les professionnels de l'enfance, dans la prise en charge des enfants qui lui sont confiés », précise Dominique Lapierre. ■

Ombeline Chivé

LE CONSEIL GÉNÉRAL RECRUTE

Pour accueillir et accompagner des enfants en difficultés, le Conseil général vient de lancer une campagne de recrutement pour les assistants familiaux. De nombreux départs à la retraite sont prévus et le Département estime qu'il devra embaucher une quarantaine d'assistants familiaux par an dans les prochaines années pour répondre aux besoins. La pénurie se fait surtout sentir en milieu urbain, notamment à Amiens et à Abbeville.

Cette offre s'adresse aussi bien aux femmes qu'aux hommes qu'ils soient en recherche d'emploi ou qu'ils souhaitent se reconvertir professionnellement... avec une expérience parentale et qui savent faire preuve d'écoute. Après la délivrance d'un agrément et le recrutement, une formation en alternance est proposée.



+ D'INFOS : Tél. 03 60 03 44 00
www.somme.fr



Interview

DELPHINE BACON

36 ans, assistante familiale depuis 2007 et assistante familiale ressources sur le territoire Abbeville Vimeu Vert

Mère d'un garçon de 9 ans, elle accueille 3 enfants âgés de 9, 8 et 3 ans, qui lui sont confiés par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance du Conseil général de la Somme.

« C'EST UNE RESPONSABILITÉ QUI IMPLIQUE TOUTE LA FAMILLE »

Quel est le rôle de l'assistant familial ?

« L'assistant familial intègre l'enfant dans sa famille, il lui donne des repères pour l'aider à grandir tout en étant à l'écoute de ses besoins. Il accompagne l'enfant dans les relations avec ses parents. Les assistants familiaux idéalisent souvent l'arrivée d'un nouvel enfant à la maison, mais il faut s'y préparer car l'enfant arrive avec une histoire, un passé, et souvent, un univers différent du nôtre. Cela n'est pas toujours évident, il faut accepter de donner sans attendre quelque chose en retour.

À la maison, comment ça se passe ?

J'assure les actes de la vie quotidienne de l'enfant accueilli tant sur le plan social que sur le scolaire ou le médical. Mon mari me seconde dans ces tâches, autant que pour notre propre fils car c'est une responsabilité qui implique toute la famille.

Quel est votre rôle en qualité d'assistante familiale ressources ?

Si le fait de travailler à domicile donne parfois à des assistants familiaux l'impression d'être isolés puisqu'il n'y a pas de collègues présents pour partager immédiatement nos observations et nos difficultés, je suis justement là pour écouter mes collègues et leur apporter conseil. » ■



Grand Site Baie de Somme, la promesse d'un avenir durable

En 2011 et pour une durée de 6 ans renouvelable, la Baie de Somme est devenue le 10^e Grand Site de France labellisé. Une étape majeure pour une destination nature qui attire un public toujours plus nombreux.



La belle se serait-elle parée de ses plus beaux atours? Déployant dunes et plages de sable au nord, falaises et cordons de galets au sud, la Baie de Somme et ses marais arrière-littoraux dévoilent plus qu'un paysage : des sites classés d'une richesse écologique rare, un patrimoine balnéaire, des visages et une authenticité. Géré par le Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard, le désormais Grand Site Baie de Somme trouve sa plénitude dans l'éco-responsabilité.

RESPECT DE L'ESPRIT DES LIEUX

Au-delà de ses missions traditionnelles, le Syndicat mixte s'impose en coordonnateur et en animateur du label Grand Site de France. « Nous nous sommes engagés à rechercher, en permanence et dans la concertation, un équilibre entre fréquentation touristique, préservation des milieux naturels, bien-être des habitants, maintien des traditions, respect de l'esprit des lieux et services de qualité, souligne Sébastien Desanlis, directeur de l'environnement et du développement durable

au syndicat mixte. *Tous ensemble, nous allons poursuivre nos efforts pour développer durablement le territoire et créer un véritable échange entre le visiteur et la baie.* »

DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Le label Grand Site de France ouvre de nouvelles perspectives, inscrites dans le programme d'actions 2012-2017 du syndicat mixte. En projet, l'amélioration de l'accueil du public et une sensibilisation aux enjeux du développement durable sur les trois portes

d'entrée du territoire : l'aire autoroutière de la Baie de Somme, la Maison de la Baie de Somme et de l'Oiseau au sud, et l'écopôle du Marquenterre au nord. « La philosophie de l'écopôle est d'associer tous les acteurs publics et privés autour du parc ornithologique », précise Sébastien Desanlis. Parmi les travaux à venir, citons l'aménagement de belvédères, d'aires de stationnement intégrées aux sites, et la création d'un espace de valorisation des produits de la mer près du centre conchylicole du Crotoy.

CIRCULER AUTREMENT EN BAIE DE SOMME

Avec de nombreux points de location, 44 km de pistes cyclables ceinturant l'estuaire et 7 boucles de découverte permettant de visiter l'arrière-pays, la Baie de Somme se parcourt déjà à vélo, mais aussi en train à vapeur, à cheval ou en bateau. À terme, la requalification de la route blanche en Véloroute Voie Verte et l'aménagement de nouveaux tronçons permettront de relier l'aire autoroutière à l'estuaire et la partie sud du littoral aux pistes cyclables du Pas-de-Calais. Une invitation à circuler autrement pour mieux respirer la Baie de Somme! ■

Clara Leblanc

LE RÉSEAU DES GRANDS SITES DE FRANCE



Association loi de 1901, le réseau regroupe les organismes locaux chargés de la gestion des sites protégés de grande notoriété, soumis à une forte fréquentation touristique. Lieu de partage et d'échange, il associe des sites labellisés à d'autres, engagés dans la démarche.

Le réseau compte actuellement 37 membres, dont 10 ont obtenu le label de l'État : le pont du Gard, la pointe du Raz (Finistère), l'aven d'Orgnac (Ardèche), Saint-Victoire (Bouches-du-Rhône), Bibracte Mont-Beuvray (Morvan), le Puy-de-Dôme, le Marais poitevin, Saint-Guilhem-le-Désert (Gorges de l'Hérault), les 2 caps Gris-Nez Blanc-Nez (Pas-de-Calais) et la Baie de Somme.



Interview

CLAUDE JACOB

Vice-président du Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard

« UNE VÉRITABLE SYNERGIE AVEC LE CONSEIL GÉNÉRAL »

Quels sont les partenaires de l'opération Grand Site Baie de Somme ?

« L'État, le Conservatoire du littoral, le Conseil régional de Picardie et le Conseil général de la Somme. Ce dernier contribue financièrement au fonctionnement du Syndicat mixte et aux opérations d'investissement. Il mobilise ses services techniques, notamment sur les aspects voirie, signalétique. Il veille aussi à la cohérence du Grand Site avec le Grand Projet Vallée de Somme. Une véritable synergie s'est mise en place aujourd'hui.

Que représente le label Grand Site de France ?

Une reconnaissance de l'implication de tous, habitants, élus, professionnels, pêcheurs en mer ou à pied, chasseurs, bergers des prés-salés qui, depuis des décennies, préservent la côte (72 km, dont seulement 15% urbanisés) dans le respect de son identité. Cette capacité collective à préserver notre patrimoine naturel, architectural et culturel s'est révélée un atout majeur pour l'obtention du label. Il y a dans la baie un parfum que l'on ne trouve pas ailleurs. Le label nous rend aujourd'hui éligibles à des fonds européens et apporte un coup de projecteur sur notre territoire, une notoriété qui rejaillit sur tout le département. La fréquentation touristique, en hausse de près de 25% en 2011, en atteste.

Le périmètre du Grand Site Baie de Somme va bien au-delà de la frange littorale...

... En effet, le Grand Site associe 25 communes. Il fait référence au grand périmètre historique de l'ancienne baie maritime. Les zones humides arrière-littorales rappellent que l'homme a gagné des terres sur la mer. Il était donc naturel de faire participer des communes de l'arrière-pays comme Arry, Rue, Bernay-en-Ponthieu. ■

+ Repères

LES DATES-CLÉS DE L'OPÉRATION GRAND SITE BAIE DE SOMME

- **2001** : l'opération Grand Site Baie de Somme est confiée au Syndicat mixte Baie de Somme Grand Littoral Picard
- **2004** : le Syndicat mixte devient membre du Réseau des Grands Sites de France
- **2010** : demande de labellisation
- **17 mars 2011** : avis favorable de la Commission supérieure des sites, perspectives et paysages
- **3 juin 2011** : attribution du label Grand Site de France à la Baie de Somme

www.baiedesomme.org
www.ecomobilite-baiedesomme.fr





L'école de la deuxième chance

Inaugurée le 2 février dernier, l'école de la deuxième chance d'Abbeville propose un parcours de formation individualisé pour des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Après celle d'Amiens en 2011, celle d'Abbeville sera la deuxième du genre en Picardie. Ce dispositif des écoles de la deuxième chance a été créé dans les années 1990 pour aider à l'intégration professionnelle et sociale des jeunes sortis du système scolaire. Organisées en association "Réseau E2C France" en 2004 autour d'une charte des principes, elles accueillent aujourd'hui près de 11 500 jeunes sur environ 100 sites en France.

L'ENVIE DE RÉUSSIR

Après trois mois d'ouverture, l'E2C Picardie Maritime (membre associé École de la deuxième chance), portée par l'Association Promotion Formation Emploi (APFE) accueille déjà plus d'une trentaine de jeunes samariens. Tous se sentent impliqués et motivés par cette formation adaptée à leur situation. « Je viens à l'E2C pour que mes enfants soient fiers de moi. Je veux pouvoir trouver une formation et un emploi », explique Isabelle, 18 ans.

UN DISPOSITIF PARTENARIAL

À l'initiative de la présidente de l'APFE Véronique Thibaut et soutenu par le Conseil général, le projet vient de voir le jour. La directrice, Estelle Gravier, est satisfaite de ce démarrage.

En effet, déjà trois groupes de 12 jeunes du territoire de la Picardie Maritime profitent de ce dispositif. Divers acteurs économiques mais aussi institutionnels participent à la vie de l'E2C. Le Conseil général, après avoir suivi 3 jeunes en 2011, finance en 2012 le parcours pédagogique de 12 jeunes, allocataires du Revenu de Solidarité Active. « Le Département a été rapidement acteur à part entière dans ce projet qui est en cours de labellisation. Aujourd'hui, nous sommes "membre associé" de l'E2C. Si tous les objectifs sont atteints fin 2012 à partir du respect de la charte nationale, l'école sera labellisée », précise la directrice. Elle ajoute : « L'un des principaux objectifs étant que 60% de ces jeunes trouvent une sortie positive avec un contrat en alternance, un CDI, un CDD ou une formation qualifiante. »

Durant cette formation personnalisée d'environ 8 mois, l'équipe pédagogique souhaite surtout que tous ces jeunes, souvent en perte de repères, « puissent être acteurs de leur formation et trouvent confiance en eux », comme l'explique Sylvie Lasnier, animatrice du dispositif. Après leur sortie, les professionnels de l'APFE continueront de les accompagner dans leurs différents parcours. ■

Françoise Damiens

Repères

- **Financement du projet** : État, Région Picardie, Conseil général de la Somme, Fond Social Européen et le soutien de la ville d'Abbeville
- **40%** du temps de formation du jeune se passe en stage en entreprise, trouvé par l'équipe de formation, toujours en lien avec le projet professionnel du jeune et les opportunités du territoire. Le reste du temps est dédié à une remise à niveau en français, mathématiques et informatique. Des conférences, des sorties culturelles et sportives sont également proposées.
- Indemnisation du jeune : entre **300 et 400 €** par mois.

Pour plus d'informations :

Association Promotion Formation Emploi
1, rue du Général-Leclerc à Liomer
Tél. : 03 22 90 52 50

Consommation de proximité : une porte s'ouvre...



Un site internet réservé aux professionnels permet de mettre directement en contact les producteurs du département et les consommateurs. Les restaurants scolaires des collèges sont les premiers à s'approvisionner localement pour bénéficier de produits de qualité.

Mettre en contact en temps réel producteurs et consommateurs de proximité : telle est la fonction de www.somme-produitslocaux.fr, site internet ouvert par le Conseil général et la Chambre d'agriculture, officiellement inauguré le 31 janvier dernier. « C'est l'un des premiers outils, de mise en relation, développé de manière aussi abouti », déclare Marie Deshayes, ingénieur conseil "circuits courts" à la Chambre d'agriculture. « La prise en mains a été bonne, les producteurs s'y sont mis rapidement et les collèges apprécient le gain de temps quand ils passent leurs commandes. »

FACILITER LA MISE EN RELATION

Le principe est simple. En quelques clics, le producteur met en ligne les différents produits dont il dispose et leurs prix de vente. De son côté, le consommateur visualise une liste de producteurs de proximité, consulte les produits proposés et passe sa commande. « Nous devons soutenir le développement des exploitations agricoles et assurer le maintien de l'emploi sur le territoire », explique Gérard Peylet, chargé de mission agriculture au Conseil général pour qui le site constitue l'un des outils dédiés à l'organisation de la vente. « L'un des axes de notre partenariat avec la Chambre d'agriculture permet de développer les circuits courts et de professionnaliser les agriculteurs dans cette activité. »

PROMOUVOIR DURABLEMENT LES CIRCUITS COURTS

« Pour l'instant, seuls les professionnels peuvent acheter sur ce site. Nous avons démarré avec la restauration des collèges, mais les restaurateurs privés, les magasins de proximité ou les commerces disposant d'un rayon de produits locaux peuvent s'y inscrire et s'approvisionner en temps réel. » Car la création du site ne constitue qu'une étape de la mise en place du développement des circuits courts. En effet, la politique du Département comprend aussi d'autres actions d'accompagnement des agriculteurs comme les formations, l'aide à l'investissement ou encore les conseils.



À ce jour, **20** collèges et **50** producteurs ont déjà été séduits par l'approvisionnement de proximité proposé par le site.

Entre le 1^{er} octobre 2010 et le 31 octobre 2011, les **20** collèges ont commandé **4,7** tonnes de légumes, **3,4** tonnes de fruits, **3,3** tonnes de viande de porc, **1,6** tonne de volaille, **1** tonne de viande de bœuf...

www.somme-produitslocaux.fr

UN DÉVELOPPEMENT PROGRESSIF

Deux collèges pilotes, ceux de Nesle et Villers-Bocage, ont participé à l'expérimentation de la démarche en octobre 2010; aujourd'hui ce sont 20 collèges de la Somme qui ont fait le choix d'un approvisionnement local. Pour des raisons pratiques, la progression s'effectue par vagues de 5 collèges supplémentaires, sachant que ce choix d'approvisionnement n'est pas obligatoire pour les établissements. « C'est un autre métier pour les cuisiniers, reconnaît Grégory Debuire, technicien restauration scolaire au Conseil général. Nous organisons des opérations pour les sensibiliser et créer un déclic. » Les producteurs ont dû quant à eux adapter le conditionnement de leurs produits afin de faciliter le travail des cuisiniers. Par ailleurs, l'utilisation de cageffes en plastique consignées, plus simples à nettoyer et réutilisables dans de bonnes conditions d'hygiène, tend à être généralisée. « Les collèges jouent le jeu de la proximité, constate Grégory Debuire. C'est un premier pas vers le retour des "préparations maison", action qui s'inscrit dans les objectifs du plan national de l'alimentation. »

Un site internet et une démarche qui suscitent donc intérêt et nouvelles pratiques! ■

Jean-Richard Loubère

Un mémorial australien valorisé



Situé à Villers-Bretonneux, un mémorial australien a été érigé en 1938 pour se souvenir de la contre-attaque menée pendant la Grande Guerre par les troupes australiennes. Pour le valoriser, son accès va être amélioré.

« **A**u nom de ma femme et moi, je voulais vous dire à quel point notre visite du 21 septembre dernier, à Villers-Bretonneux, a été inoubliable. Même aujourd'hui quand nous en parlons à nos amis ou à nos collègues de travail, nous sommes incapables de trouver les mots pour décrire notre émotion. C'était vraiment l'un de plus grands moments de nos cinq semaines passées en Europe. » Ainsi s'exprime Gary Miller, 50 ans, d'Adelaïde, en Australie qui a fait parvenir cette lettre à Sylvestre Bresson, guide accompagnateur, fondateur et gérant de Terres de Mémoire. Des témoignages d'Australiens, il en a reçu de grandes quantités. Tous émouvants. Reconnaisants.

UN PEUPLE ENGAGÉ

Tous ces visiteurs venus de l'autre bout de la terre ont été bouleversés par la découverte du mémorial et du cimetière militaire de Villers-Bretonneux. « 80% de nos visiteurs sont australiens », explique M. Bresson. « Beaucoup nous envoient des messages pour nous remercier de la visite et nous faire part de leur grande émotion. Les Australiens sont très patriotes car leur pays est jeune et il recherche encore son identité. Cette identité est née pendant la première guerre mondiale. Née de leur engagement. C'est le début de leur histoire militaire. » Et quelle histoire militaire ! Comme tous nos amis alliés, les Australiens n'ont pas ménagé leurs efforts. Leur courage fut

« Tous les visiteurs sont bouleversés par la découverte du mémorial »

exemplaire, et leurs pertes nombreuses, en particulier à Villers-Bretonneux où un immense mémorial australien et un cimetière du Commonwealth ont été construits.

LES TRACES DE L'HISTOIRE

Pourquoi à cet endroit ? en 1918, les troupes australiennes mènent une contre-attaque. Celle-ci permet de stopper l'offensive allemande qui avait pour objectif Amiens. Le mémorial a été construit à l'endroit exact de cette bataille sur la colline de Fouillooy d'où les Australiens se sont élancés vers les lignes ennemies. Le site comprend le mémorial aux disparus sur lequel sont inscrits 10 400 noms de soldats australiens qui n'ont pas de tombes connues, ou qui n'ont pas été retrouvés, ou qui n'ont pu être identifiés. Il a été édifié en 1938, soit vingt ans après la guerre, « l'une des édifications les plus tardives » commente M. Bresson. « Ces disparus australiens ont été tués sur tout le territoire français, mais principalement au cours de la bataille de la Somme. » Derrière le mémorial : le cimetière

militaire du Commonwealth, créé dans les années vingt, qui compte 2 100 tombes d'Anglais, Canadiens, Ecossais, Australiens, Sud-Africains, soldats tombés sur le front ou décédés dans des hôpitaux militaires comme celui de Corbie. On comprend mieux l'émotion de Gary Miller et milliers de visiteurs australiens qui, chaque année, se rendent à Villers-Bretonneux. ■

Philippe Lacoche

LE CONSEIL GÉNÉRAL AMÉLIORE L'ACCÈS AU SITE

Le Conseil général de la Somme n'oublie pas le sacrifice de nos alliés australiens. En 2011, il a approuvé le projet, de près de 2 millions d'euros, de modification du tracé de la RD23 qui permet d'accéder au mémorial australien, ce pour améliorer l'accès et assurer une plus grande sécurité routière. Par ailleurs, sont prévus des aménagements destinés aux liaisons cyclistes et piétonnes jusqu'au site depuis Villers-Bretonneux et depuis la Véloroute Voie verte de la Vallée de la Somme. Le Département réalisera la construction des pistes et bandes cyclables depuis la sortie de Fouillooy jusqu'à l'entrée de Villers-Bretonneux ainsi que la signalétique directionnelle. Pour sa part, le gouvernement australien se chargera de l'aménagement paysager des abords du site.



Soutenir les communes pour améliorer le quotidien des Samariens

Aménager une bibliothèque ou un terrain de sport, construire une crèche ou des salles de classes supplémentaires, moderniser l'éclairage public... autant de projets locaux qui améliorent la vie quotidienne des Samariens et que le Conseil général soutient pleinement à travers sa politique d'aménagement concerté du territoire.



Le Conseil général accompagne les territoires dans leurs projets et favorise leurs réalisations. Depuis 2009, la PACTe, Politique d'Aménagement Concerté du Territoire, a contribué, par ses réalisations concrètes, au mieux-vivre de chacun. Fort de cet ancrage territorial, le Département engage aujourd'hui la PACTe 2012-2014 qui va permettre de renforcer et de pérenniser le partenariat de proximité avec les communes et leurs regroupements.



Par sa diversité, le département de la Somme ne manque pas d'atouts. Des richesses naturelles avec des paysages exceptionnels, un patrimoine culturel et historique majeur à préserver et valoriser. Mais aussi et surtout des hommes et des femmes qui, par leurs actions quotidiennes, construisent son identité. Aujourd'hui, ce sont ainsi 582 469 Samariens qui vivent au sein de 782 communes, d'une communauté d'agglomération, 30 communautés de communes et d'un SIVOM. Par son investissement auprès de chacune de ces collectivités, le Conseil général les accompagne au quotidien.

UN DISPOSITIF SOLIDAIRE

Pour un développement équilibré et durable des territoires, le Conseil général a engagé un véritable dialogue avec les collectivités locales. « Depuis 2009, avec la PACTe, il s'agit de ne pas être un simple financeur mais un partenaire qui propose une concertation et

“
Un véritable dialogue
avec les collectivités
locales
”

une contribution sur des projets qui répondent aux véritables attentes des habitants», explique Flavie Dutry, directrice de l'aménagement et du développement durables des territoires. De la plus petite commune (95% des communes de la Somme ont moins de 2 000 habitants) à la plus importante, chacune peut voir ses projets soutenus par le Département. C'est ainsi que lors de la première phase du dispositif, toutes les collectivités ont pu prétendre aux aides de la PACTe à travers notamment l'Intervention Directe pour l'Équipement et l'Aménagement Local (IDEAL) et/ou le Contrat d'Investissement Département-Territoire (CIDT).

À L'ÉCOUTE DES PETITES COMMUNES

Les plus petites communes ont pu ainsi grâce à l'IDEAL concrétiser leur développement. Par exemple, la réfection de la toiture de l'école et du foyer des aînés à Tully, l'acquisition de matériel (chaudières...) à Beauquesne pour la mairie et l'école de musique, l'installation d'une aire de jeux pour enfants comme à Grouches-Luchuel, Sailly-Flibeaucourt ou Daours... Pour ce dispositif de proximité, le conseiller général, animateur de son canton, se place au cœur des réflexions et des projets d'aménagement et renforce son rôle d'interlocuteur privilégié des communes. Il informe et conseille directement les élus locaux et assure l'interface avec les services du Département, notamment avec chacun des chargés de mission territoires de la direction de l'aménagement et du développement durables des territoires. Dans le cadre de la PACTe 2012-2014 et pour accompagner davantage ces projets d'investissement

locaux, le Département a décidé d'étendre son aide à toutes les communes de moins de 15 000 habitants avec une intervention financière pluriannuelle sur les projets qui passe de 15 à 20%.

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ

L'aménagement équilibré du territoire passe également par le renforcement de la coopération intercommunale. Cette volonté du Département s'est traduite sur la période 2009-2011 par la signature, avec chacun des 32 Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) de la Somme, d'un contrat centré sur l'aménagement et l'équipement équilibrés

des territoires. Elle a permis de voir émerger des projets qui touchent tous les domaines de la vie quotidienne des habitants : éducation, sport, culture... Un groupe scolaire a vu le jour à Drucat, un gymnase communal mis aux normes à Beauchamps, un terrain de longue paume à Poix-de-Picardie, le centre culturel Adalhard à Corbie a été réhabilité... Pour renforcer cette contractualisation dans le cadre du Contrat d'investissement Département-Territoire (CIDT), le Conseil général va dès cette année engager un nouveau dialogue avec les structures intercommunales sur la base des enjeux et des objectifs de développement de chaque territoire. « Il s'agit véritablement d'échanger



Interview

JEAN-JACQUES STOTER

Vice-président du Conseil général de la Somme chargé de l'Aménagement du Territoire et de la Ruralité

« UN DÉPARTEMENT ÉQUILIBRÉ ET SOLIDAIRE POUR LES SAMARIENS »

Quel bilan tirez-vous de la PACTe 2009-2011 ?

« Avec plus de 1 500 projets financés au titre de l'IDEAL et plus de 1 000 projets au titre du CIDT, cela démontre que cette clarification et cette simplification de l'aide départementale étaient nécessaires. Elle a permis de développer un partenariat fort avec les collectivités territoriales en réaffirmant le rôle du conseiller général à un moment où l'on envisage sa disparition. Cette première étape nous permet maintenant de développer une nouvelle évolution de la stratégie territoriale partagée avec les territoires.

Quelles sont les évolutions de la PACTe pour les trois années à venir ?

La PACTe 2012-2014 s'inscrit dans le fil de la première phase avec des ajustements qui tiennent compte des remarques et préoccupations de chacun. Dans un contexte financier contraint et difficile, l'aide aux communes ne subit pas de coupes budgétaires, au contraire. Le dispositif IDEAL est élargi et son taux d'intervention augmente afin que les principaux projets communaux y trouvent leur place. Celui du CIDT est renforcé et sa base passe de 15 € à 16 € par an et par habitant. L'objectif est que les EPCI formalisent avec nous leur développement. En résumé, il s'agit de les faire grandir avec un vrai projet. La PACTe apporte ainsi à chaque commune la garantie d'un accompagnement à une époque où les financements deviennent aléatoires.

Quelles sont les ambitions poursuivies par le Département avec ce dispositif ?

La PACTe est un véritable service rendu à la population locale et donc départementale. La stratégie d'aménagement et de développement de la Somme permet au Conseil général d'affirmer ses orientations pour les années à venir autour de trois axes : promouvoir les richesses naturelles, rurales et urbaines de la Somme, devenir un département précurseur et attractif, et construire un département équilibré et solidaire pour tous les Samariens. » ■



La PACTe, un dispositif qui contribue à l'amélioration du quotidien des Samariens

LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉ DU TERRITOIRE (PACTe) 2012-2014

44,5 M€ AU TOTAL RÉPARTIS ENTRE 4 DISPOSITIFS :

Le Contrat d'Investissement Département-Territoire (CIDT)

Pour les projets de développement des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en cohérence avec les orientations du Département. Taux d'intervention de 25%. **Plus de 28 M€ mobilisés pour les années 2012-2014, soit 16 € par an et par habitant.** (INSEE 582 469 hab)

L'Intervention Directe pour l'Équipement et l'Aménagement Local (IDEAL)

Pour les projets d'investissement des communes de moins de 15 000 habitants. Taux d'intervention de 20%. **8,5 M€ mobilisés pour les années 2012-2014.**

ComPACTe Habitat

Le complément habitat est attribué aux opérations en faveur de l'habitat qui mettent en œuvre les orientations du Plan Départemental de l'Habitat (PDE) dès lors que 10% de la dotation globale du territoire est atteinte en matière d'habitat. **6 M€ mobilisés pour les années 2012-2014.**

Les conventions énergie

Elles sont conclues avec la Fédération Départementale de l'Énergie (FDE) et les 2 régies communales de Péronne et Montdidier pour des opérations de renforcement de réseaux électriques et les opérations de promotion de l'énergie renouvelable. **2 M€ mobilisés pour les années 2012-2014.**

ensemble sur le développement de la Somme en incitant chaque EPCI à formaliser le *Projet d'avenir de son territoire*», insiste Flavie Dutry. Le contrat 2012-2014 visera à soutenir les projets qui permettront de croiser les intérêts territoriaux avec les priorités départementales. En parallèle et de manière complémentaire, le Conseil général a élaboré des «schémas départementaux d'équipements structurants» pour lutter contre les inégalités territoriales et répondre aux besoins de la population. Par exemple, celui des équipements aquatiques a permis notamment la réhabilitation du centre de natation communautaire d'Abbeville, et va permettre la construction d'un nouveau centre aquatique à Péronne; celui des maisons de santé pluriprofessionnelles concrétisera l'ouverture de maisons de santé à Poix-de-Picardie, Warloy-Baillon et l'extension de celle de Flesselles.

UNE LOGIQUE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Par la mise en place du Grand Projet Vallée de Somme, le Conseil général souhaite permettre aux habitants de s'approprier les richesses du territoire pour mieux les transmettre aux générations futures. C'est pourquoi, au titre de la PACTe 2009-2011, une aide financière supplémentaire avait été instaurée : la majoration développement durable. Elle a ainsi permis un accompagnement renforcé de projets comme la réhabilitation thermique de l'école du Prieuré de Montdidier, la construction d'une mairie et d'une salle communale à Fieffes-Montrelet, ou encore la réalisation d'une crèche halte-garderie à Albert, qui prennent en compte les enjeux du développement durable. Fort de cette expérience et des réflexions dans le cadre de son Agenda21, le Département décide de mettre en place la «DD-conditionnalité» : pour obtenir une subvention départementale, tout maître d'ouvrage public ou privé devra prendre en compte un ou plusieurs critères de développement durable définis par le Conseil général. Des critères d'efficacité thermique mais aussi des principes durables visant le progrès social, l'efficacité économique et la préservation de l'environnement



Construction d'une salle communale et d'une mairie à Fieffes-Montrelet



Une crèche halte-garderie bioclimatique à Albert

devront être intégrés aux projets. Elle concernera principalement les constructions et réhabilitations de logements sociaux et bâtiments publics ainsi que l'éclairage public. En parallèle, le Conseil général confirme son partenariat spécifique sur l'énergie avec la Fédération Départementale de l'Énergie et les régies de Péronne et Montdidier pour renforcer les réseaux et promouvoir la maîtrise de l'énergie auprès des communes adhérentes. En 2011, les réseaux ont ainsi pu être renforcés à Crécy-en-Ponthieu, Damery, Doudelainville, Heudicourt... et des projets de requalification paysagère engagés sur des sites emblématiques en vallée de Somme comme à Éclusier-Vaux.

« La PACTe a permis de dynamiser la politique du logement dans les zones rurales »

UNE DYNAMIQUE POUR L'HABITAT LOCAL

Avec la PACTe, le Département affirme aussi la politique dynamique et volontaire en matière de logement et d'habitat qu'il a mise en place dès 2009 avec son Plan

Départemental de l'Habitat (PDH). À partir d'un diagnostic partagé des besoins avec le territoire, il s'agit de définir, avec chacun des partenaires dont les bailleurs sociaux, une stratégie locale concertée et cohérente en matière d'habitat. Une dotation financière Complément Habitat (le CompACTe Habitat) est ainsi mobilisable pour les territoires qui ont consacré plus de 10% de leurs projets aux opérations d'habitat. Pour combattre les inégalités et l'exclusion sociale, l'objectif est de permettre la construction de logements locatifs sociaux et de réhabiliter le parc locatif existant. Véritable levier sur plusieurs territoires, cette aide a permis de contribuer à la construction de nouveaux logements locatifs sociaux collectifs ou individuels à Abbeville, Amiens, Albert, Doullens, Montdidier, Ham, Fort-Mahon, Beaucamps-le-vieux... « La PACTe a dynamisé la politique du logement dans les zones rurales en impliquant les communautés de communes afin qu'elles puissent discuter de l'habitat et notamment des projets de logements sociaux. Nous avons pu ainsi proposer des solutions adaptées aux communes et aux familles accueillies (logements spécifiques pour les personnes âgées ou à mobilité réduite...) », explique David Quint, directeur général de l'Office Public de l'Habitat en Somme (OPSOM).



Un équipement structurant : le centre aquatique de Friville-Escarbotin

La solidarité entre les hommes, l'équité territoriale, les finalités du développement durable guident la stratégie d'aménagement et de développement territoriale du Conseil général de la Somme. En tant que partenaire privilégié des collectivités de son territoire, il contribue ainsi à l'amélioration du quotidien de chacun des Samariens pour faire du département un lieu où il fait bon vivre, travailler, se détendre, et partager. ■

Sébastien Duquenne



Qu'a permis pour vous la politique territoriale du Département ?



Marie-Line Martin, directrice de l'école primaire de Drucat

« Une nouvelle école a été construite et depuis nous sommes entrés dans le XXI^e siècle : tableau blanc interactif (TBI), accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT). Grâce aux locaux, aux sanitaires modernes, aux couleurs vives, aux grandes baies avec des stores électriques... les enfants et l'équipe enseignante sont ravis. C'est un plaisir de venir chaque matin vivre et travailler dans une vraie école avec une vraie sonnette, une vraie cour et un vrai préau... Cet aménagement contribue largement à l'épanouissement de chacun. »



Xavier Descoutures, directeur des communautés de communes du Vimeu vert et du canton de Conty

« La PACTe donne une meilleure lisibilité des actions menées sur un territoire. Dans le dialogue avec le Conseil général, on passe d'une logique de guichet à une logique de programmation dans le cadre d'une enveloppe financière contrainte. Cela permet de planifier les projets dans le temps, d'avoir une réflexion à l'échelle de tout le territoire en priorisant les actions et de réunir l'ensemble des maîtres d'ouvrage. Le dispositif nous aide également à coordonner nos actions avec les dispositifs d'autres partenaires institutionnels. »



Éric Bertout, maire d'Ercheu

« Très simplement, grâce au soutien financier du Conseil général nous pouvons réaliser un certain nombre de travaux dans plusieurs domaines. Par exemple, un local périscolaire et un centre de loisirs vont pouvoir être construits sur la commune. Nous allons également réaliser du bordurage de voirie. En plus, nous sommes très bien épaulés par les équipes du Conseil général disponibles pour monter les dossiers avec des explications claires et des documents simples. »



Alain Brière, président de la Communauté de communes Bresle-Maritime

« La politique territoriale du Département, dans le cadre du dispositif du CIDT, permet de mettre en place la gestion des aides la plus équitable possible entre toutes les communes. Au démarrage du dispositif, nous avons lancé un appel à projets auprès des communes pour lister les besoins en fonction des priorités. Cela facilite une visibilité des crédits avec un fléchage des projets. La PACTe a instauré une forme de démocratie saine et participative déclinée au niveau de chaque commune. »

Sébastien Duquenne

Vous avez la parole



Tchat in picard : O n'pinse mie à toute!

Nayu et Didru sont devant leur écran d'ordinateur pour une *dviserie*

Nayu - Dviserie du moé d'février 2012

Nouveau Rinfitcher À suivre Échter Invoéyer/rchuvoér

- J'varai f'vir dimanche, Didru : j'peux rsatcher mn'auto d'no carrie. Is ont fini ch'chantier qu'is avoait écminché au moé d'novéme.
- Tout d'meume ! O n'a point idée d'voléer goudronner éne voéyette !?
- La conmeune al o prouffité d'avoér éne sudvintion. I y avoait éne infilure pour goudronner chés cmns. Mais, vu qu'no tour éd chés hailles i tome in rond alintour d'éch village, éch goudronneu i nn'o janmoais vu l'bout. A foait qu'és machine al a bien passé troés cœups... Péroait meume qu'i s'a bérlurè, pi qu'il a tè forchè d'foaire édmi-tour din l'cour d'éch maire, qu'achteure és cour al est érgoudronnée d'preume.
- Point étonnant qu'apreu i y euche des langues vrimeuses qu'is s'in vont dénadjer dsu sin compte... vo pour maire qu'il est télmint porté su la verdure et pi chés tchots boutchets.
- Attinds, li l'preume qu'i rouit ! Éch goudronneu i i o imbrondjè ses plate-bandes pi sin gazon avec du colta et pi des cailleux inrobès. Ch'est pu dol verdure ch'est dol noérchure !
- In pérlant d'verdure Nayu, a n'o mie d'sin d'voléer goudronner vos tchots cmns ?
- O n'pinse mie à toute. Est vrai qu'chés sudvintions is éroait été miu plachées pour nos routes, Didru.

Seurè, Nayu, avoér des pécaillons, est bien, mais réflécher est miu. S'is éroait yeu un molé d'boin sin du début, is n'éroait point ingagè chés sous din ch'qu' y avoait d'moins urgent à foaire. Pi ti pi os n'éroème point mantchè éne boène partie d' dominos, comme os ons l'habitude éd foaire durant chés courts-jours sans dmander d'sudvintion à parsonne !

invoéyer

Chés mots d'ichi...

- Carrie** : porte charretière, garage
- Voéyette** : sentier
- Tour éd chés hailles** : tour des haies
- Infilure** : ruse, astuce
- S'bérlurer** : se tromper
- Vrimeuse** : empoisonnée
- Dénadjer** : médire
- I rouit** : il maugrée
- Imbrondjer** : souiller
- Colta** : goudron
- Noérchure** : noirceur
- Seurè** : assurément

Jacques Dulphy et Jean-Luc Vigneux



Une enfance protégée au sein du Foyer Éducatif Picard

Il y a cinq ans, l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de la Somme (ADSEA 80), gestionnaire du Foyer Éducatif Picard situé rue de Cagny à Amiens, a lancé un vaste programme de réhabilitation de ses locaux avec le soutien du Conseil général. L'unité de vie "Les Loupiots" a été inaugurée en novembre 2011. «Ce projet a été réfléchi par et pour les enfants et les équipes pour que chacun se l'approprié et s'y sente bien», résume Yves Léchopier, directeur du Foyer Éducatif Picard (FEP). L'association gère 6 établissements dont le FEP qui bénéficie de la double habilitation de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ). 68 jeunes garçons de 8 à 21 ans y sont accueillis dans cinq unités de vie complémentaires.

UNE DEUXIÈME MAISON

Le nouveau bâtiment est devenu le lieu de vie pour 13 jeunes de 8 à 14 ans. Le cadre de vie est essentiel à leur bien-être et à leur suivi éducatif. «Nous avons remarqué que les tensions et les dégradations ont diminué depuis l'installation dans le bâtiment», explique un éducateur. Au sein de cette unité, une journée se déroule à un rythme similaire à celui de nombreuses familles : partage du petit déjeuner, accompagnement des plus jeunes à l'école et, le soir, aides aux devoirs et activités diverses. L'unité est ouverte le week-end et les occupations ne manquent pas : football, atelier conte, art thérapie, ouverture prévue d'une bibliothèque et d'un atelier théâtre... tout est fait pour développer l'épanouissement et l'ouverture d'esprit des enfants.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Même si les démarches individuelles sont accompagnées par la structure : liaison avec les établissements scolaires, visites médicales... les parents sont toujours informés. L'objectif reste la médiation pour préparer le retour au domicile parental. Un projet d'une maison des parents est d'ailleurs en cours d'achèvement sur le site, afin de les associer davantage à la vie de l'établissement avec l'organisation de goûters, des entretiens avec une psychologue... «Le passage au Foyer Éducatif Picard n'est qu'un moment du parcours de vie des enfants et il faut toujours

faire le lien avec leur histoire singulière, avant et après l'accueil, d'où la nécessaire complémentarité avec les équipes du Conseil général», conclut Yves Léchopier. ■

Sébastien Duquenne



Le point de vue de la conseillère générale

« Une partie en centre-ville, une autre plus à la campagne avec Cagny et, entre les deux, une dernière avec des habitats collectifs ou individuels : le canton Amiens V Sud-Est est très diversifié en terme d'habitat et de population. Les problématiques y sont très variées : sécurité, dépendance des personnes âgées, logement, éducation... Le Foyer Éducatif Picard s'intègre parfaitement dans ce cadre entre la partie urbaine du canton

Brigitte Fouré

- Conseillère générale du canton Amiens V Sud-Est
- Membre de la Commission développement économique durable
- 25 054 habitants
- 2 communes

et la partie périurbaine : à la fois accessible pour que les parents puissent voir leurs enfants mais avec un espace important qu'ils n'auraient pas eu en centre-ville. Le programme de réhabilitation de l'ADSEA 80 est une opération exemplaire puisqu'elle aura permis la construction de logements supplémentaires par la vente d'une partie de son terrain, tout en contribuant à une meilleure prise en charge des enfants. »



Écoute et conseils au sein du point d'accueil multiservices

O rienter vers le bon interlocuteur, aider à remplir un dossier administratif, informer sur des procédures ou des prestations, consulter les offres d'emploi sur internet mais aussi aider à la rédaction de lettres, curriculum vitae... ce sont quelques-unes des missions de Nathalie Wolmer, animatrice du point d'accueil multiservices. «*Mon rôle est de permettre aux usagers d'avoir accès à différents services publics au même endroit*», précise-t-elle.

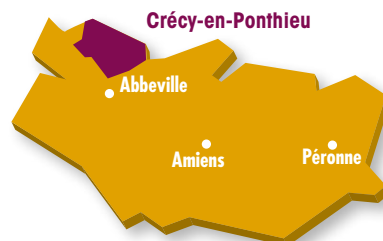
DES SERVICES DE PROXIMITÉ

En 2007, une expérimentation est lancée par l'État pour la création de points multiservices en milieu rural. La commune de Crécy est sollicitée et, avec un accompagnement financier de l'État, du Conseil régional de Picardie et du Conseil général de la Somme, elle installe un point d'accueil multiservices en 2008. Aujourd'hui par le biais d'une convention signée avec la Communauté de communes Authie-Maye qui a repris la compétence en 2011, ce sont 7 organismes publics qui participent à cette structure : le Pôle emploi, la Caisse d'Allocations Familiales, la Mutualité Sociale Agricole, le Régime Social des Indépendants, la Chambre des métiers et de l'artisanat de la Somme, la Chambre de commerce et d'industrie Littoral Normand Picard, France Télécom. «*D'autres partenaires sont envisagés, il s'agit d'apporter à la population le maximum de services de proximité. Chacun y trouve son intérêt : les usagers ont une réponse immédiate, et le travail préalable qui y est mené permet aussi de désengorger les accueils des différents services publics*», explique Marc Desjardin, directeur général des services de la communauté de communes Authie-Maye.

POLYVALENCE ET DISPONIBILITÉ

Pour solliciter le point d'accueil multiservices, rien de plus simple. Il suffit de se rendre sans rendez-vous dans le local situé à la mairie de Crécy-en-Ponthieu. Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h, Nathalie Wolmer répond à toutes les interrogations en toute confidentialité. Polyvalente, elle est régulièrement formée par les différents partenaires sur les nouveaux dispositifs ou procédures. Lorsqu'un usager la questionne, elle contacte prioritairement un référent, spécialement nommé dans chacun des organismes. «*Personne ne repart jamais sans*

réponse : si la demande porte sur un sujet en dehors de mes compétences, je me renseigne pour l'orienter au mieux», conclut-elle. Une manière idéale de rapprocher services publics et habitants en milieu rural. ■ Sébastien Duquenne



Régis Lécuyer

- Conseiller général du canton de Crécy-en-Ponthieu
- Membre de la Commission infrastructures, communication, transport et sécurité
- 6 087 habitants
- 21 communes

Le point de vue du conseiller général

«*Le point d'accueil multiservices répond à une véritable demande de la population. Pour preuve, plus de 900 demandes ont été traitées en 2011. Il représente un bel outil de proximité au service des habitants du canton, de la Communauté de communes et parfois au-delà. Il permet le maintien des services publics en milieu rural mais contribue aussi*

à l'attractivité du canton. Le point d'accueil multiservices mais aussi l'école primaire, l'office de tourisme, le cinéma, le projet de création d'une maison de santé pluriprofessionnelle et d'une nouvelle pharmacie, la construction d'un cabinet dentaire et le passage à la fibre optique... tous ces services de proximité concourent à faire du canton de Crécy-en-Ponthieu un canton dynamique.»



Les Élus

du groupe du Centre
et indépendants



• Daniel Dubois
(Ailly-le-Haut-Clocher)

Président du groupe

- Pierre Boulanger (Moreuil)
- Dominique Camus (Combles)
- Philippe Cheval (Chaulnes)
- Marc Dewaele (Poix-de-Picardie)
- Brigitte Fouré (Amiens V Sud-Est)
- Olivier Jardé (Boves)
- Grégory Labille (Ham)
- Régis Lécuyer (Crécy-en-Ponthieu)
- Jannick Lefeuvre (Hornoy-le-Bourg)
- Brigitte Lhomme (Ailly-sur-Noye)
- José Sueur (Rosières-en-Santerre)
- Christian Vlaeminck (Doullens)

SUBVENTIONS AUX COMMUNES : NOS PROPOSITIONS SONT ENFIN RETENUES !

Depuis bientôt 30 ans, le Conseil général apporte des subventions aux 782 communes du département, pour améliorer le cadre de vie des habitants. Ces subventions permettent de réaliser des travaux ou des aménagements qui sont autant d'activité pour les petites et moyennes entreprises ou pour les artisans.

Élus de terrain, nous avons constaté les difficultés des petites communes, et elles sont nombreuses dans la Somme, à obtenir ces subventions malgré leur apparente souplesse. Nous avons constaté un écart important entre le budget affiché par le Conseil général et la consommation réelle des crédits.

Ce sont les raisons pour lesquelles les conseillers généraux du groupe Centre et indépendants n'ont eu de cesse, au cours des 3 dernières années, de proposer des améliorations dans le dispositif des aides aux communes.

Globalement, nos propositions ont été retenues : le taux de subvention passe de 15 à 20%, les communes pourront présenter un ou plusieurs projets à l'échelle de 3 ans au lieu de les "saucissonner" chaque année, le montant de la subvention maximale augmente... même si nous regrettons que les

petits travaux dans les logements communaux ne bénéficient plus de la même simplicité. De la même manière, le soutien apporté aux communautés de communes se trouve simplifié comme nous le réclamions depuis 3 ans. Entre un seul taux de subvention au lieu de 2 et une enveloppe globale, au lieu de 2, nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir enfin été entendus.

Car nous savons tous que les grands projets d'aménagement et d'équipements publics sont portés par les communautés de communes ou par les grandes villes. Il nous semble donc important que le Conseil général soit un vrai partenaire de celles et ceux qui favorisent le développement de notre département.

Nous attendrons la réunion du Conseil général du mois de mars pour connaître les critères précis et nous faire une opinion plus précise. Par exemple, l'augmentation de la subvention pour des projets obéissant aux critères du développement durable, est supprimée. Il faut dire que cette action n'a pas vraiment fonctionné. Elle devrait être remplacée par "l'éco-conditionnalité", terme qui cache en fait de nouvelles contraintes. Seront-elles

acceptables? Seront-elles économiquement viables? Telles seront quelques unes des questions sur lesquelles nous allons désormais travailler avec les élus locaux.

Par contre, il est un domaine dans lequel nous n'avons pas obtenu gain de cause, c'est celui de l'assainissement des eaux usées. Parce que notre département compte de très nombreuses communes rurales et tout autant de propriétaires aux revenus modestes, nous estimons que le Conseil général doit apporter une aide pour réaliser les travaux de mises aux normes. Il faut savoir qu'on ne peut pas mettre de l'assainissement collectif partout et que ce sont des investissements très coûteux payés par des taxes ou des redevances.

Malheureusement, la majorité du Conseil général a divisé par deux ses aides aux collectivités et refuse de venir en aide aux particuliers.

Nous continuerons à travailler sur ces sujets très concrets pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Groupe du Centre et indépendants

53, rue de la République - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 71 83 47

Fax : 03 22 71 97 53

Les Élus

du groupe UMP
et apparentés

- Jérôme Bignon (Oisemont)
Président du groupe
- Hubert de Jenlis (Amiens VI Sud)
- Emmanuel Maquet (Aulif)
- Laurent Somon (Bernaville)
- Jean-Louis Wadoux (Rue)

SOUTENONS L'EMPLOI DANS LA VALLÉE DE LA BRESLE

Le projet de construction d'un EPR au sein de la centrale nucléaire de Penly est synonyme pour la vallée de la Bresle d'une importante création d'emplois directs et indirects que le Conseil général se doit de soutenir.

En dépit de nos demandes, la Majorité a refusé d'apporter ce soutien, se retrouvant prise au piège des calculs électoralistes menés tambour battant avec ses alliés écologistes dont le "jusqu'au-boutisme" menace notre économie départementale.

Alors que ce chantier est susceptible de mobiliser près de 2 500 emplois dans toute la vallée de la Bresle dont une bonne partie dans notre département, le Conseil général de la Somme affiche un soutien inconditionnel au développement de l'éolien offshore dont le seul bénéfice pour notre département se résume à une dénaturaison de notre paysage côtier.

Loin d'adopter la même attitude que le Conseil général de Seine-Maritime (pourtant

socialiste), favorable au projet et partisan d'un mix énergétique entre l'EPR et l'éolien, le Conseil général de la Somme a une fois de plus manqué l'opportunité de privilégier la réalité économique et la création d'emploi plutôt qu'une idéologie électoraliste qui ne sert que ses propres intérêts.

Groupe UMP et apparentés

53, rue de la République - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 71 83 38

ump.cg80@yahoo.fr

Les Élus

du groupe Indépendants
en Somme



• Nicolas Lottin
(Saint-Valery-sur-Somme)
Président du groupe

- Marcel Guyot (Bray-sur-Somme)

LE PRIX DE L'ESSENCE FLAMBE EN SOMME

Les prix de tous les carburants ont atteint au mois de janvier 2012 des sommets qui dépassent le précédent record datant de mai 2011.

Cette envolée de l'énergie fossile qu'est le pétrole frappe de plein fouet les habitants de notre département, déjà mis lourdement

à contribution ainsi que l'ensemble des entreprises qui vont voir leurs difficultés s'accroître en cette période particulièrement difficile sur le plan économique et financier.

Aussi le groupe Indépendants en Somme dénonce l'inertie gouvernementale face aux lobbys pétroliers qui dictent leur loi et

favorisent ses actionnaires plutôt que les consommateurs que nous sommes.

Groupe Indépendants en Somme

53, rue de la République - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 71 80 36

Les Élus

du groupe Avenir
en Somme



• David Lefèvre
(Fruville-Escarbotin)
Président du groupe

- Jean-Christophe Loric (Conty)

TOUS AVEC CLAIRE ET VINCENT CONTRE LA MÉRULE

Vous avez suivi le calvaire de Claire et Vincent, jeunes parents qui ont quitté leur maison infestée par la mэрule. Leur situation a ému de nombreuses personnes jusqu'à faire la une du JT de TF1. Nous remercions les particuliers, associations, artisans et

instances publiques qui leur viennent en aide. Le combat continue, pour rendre le diagnostic mэрule obligatoire, améliorer la prise en charge par les assurances, et progresser dans la connaissance des effets éventuels sur la santé.

Aidez Claire et Vincent sur

<http://solidaritemerule.canalblog.com>

Groupe Avenir en Somme

53, rue de la République - 80000 AMIENS

Tél. : 03 22 71 80 36



© CDI.com

MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les Élus

du groupe Somme à Gauche

Élus PS, PRG, DVG, EELV

- Catherine Quignon (Montdidier)
Présidente du groupe
- Michel Boulogne (Roisel)
- Stéphane Brunel (Albert)
- Jean-Claude Buisine (Nouvion)
- Bernard Davergne (Moyenneville)
- Isabelle Demaison (Corbie)
- Pascal Demarthe (Abbeville Sud)
- Daniel Destruel (Gamaches)
- Francis Lec (Amiens VIII Nord)
- Christine Lefèvre (Roye)
- Pierre Linéatte (Péronne)
- Christian Manable (Villers-Bocage)
- Gilbert Mathon (Abbeville Nord)
- Jean-Paul Nigaut (Acheux-en-Amiénois)
- Dominique Proyard (Domart-en-Ponthieu)
- Jean-Louis Piot (Amiens IV Est)
- Jean-Jacques Stoter (Molliens-Dreuil)
- Jean-Pierre Tétu (Amiens VII Sud-Ouest)
- Sarah Thuilliez (Amiens III Nord-Est)

UNE POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR L'EMPLOI

Nous vivons aujourd'hui dans un contexte économique, social et institutionnel particulièrement difficile et incertain. De plus, nous assistons aujourd'hui à un approfondissement de la crise financière et économique.

Nous sommes confrontés, en tant qu'élus, mais également en tant que citoyens, à un désengagement constant de l'État qui abandonne des pans entiers de ses missions.

Les effets de ce désengagement frappent principalement dans les domaines des services publics et de l'emploi. Aussi, pour accompagner au mieux les habitants de la Somme dans la période compliquée que nous vivons tous au quotidien, le Conseil Général de la Somme a choisi cette année, de maintenir son aide au développement des activités économiques et conséquemment à l'emploi.

Non seulement la collectivité départementale maintient mais elle renforce son soutien aux entreprises samariennes avec les différents dispositifs qui ont fait leur preuve.

Soutien à l'emploi et renforcement des solidarités, aides aux créations d'emploi

dans les entreprises en développement, aides à l'économie sociale et solidaire, soutien à l'emploi de proximité par des aides aux très petites entreprises, aides à l'implantation de nouvelles entreprises dans le domaine des éco-activités, etc...

Avec aussi le soutien à la dynamique du réseau "J'entreprends en Somme", qui favorise la création et la reprise d'entreprises, notre collectivité est résolue à rester acteur et animateur d'un **projet de développement économique performant de nos territoires**.

Le développement des entreprises n'est pas pris à la légère, c'est un maillon essentiel des politiques publiques du département.

En complément, les aides attribuées n'omettent en rien le volet social et le renforcement des solidarités puisque l'embauche des personnes en difficulté, des hommes et des femmes de plus de 50 ans, des travailleurs handicapés est **une priorité** clairement affichée par notre collectivité.

Pour sortir de la crise, le Conseil général met les bouchées doubles et a clairement fait le choix de soutenir l'économie locale, l'économie réelle, celle qui fait vivre la majorité de la population.

Loin de céder au fatalisme ambiant et à la résignation face au système financier qui détruit l'économie réelle, les élus de la majorité multiplient les initiatives. Et ce dynamisme, cette volonté, portent leurs fruits puisqu'en **février 2012**, avec les décisions adoptées par la Commission Permanente, c'est la **création nette de 213 emplois** qui a été **soutenue par le Conseil général de la Somme**.

Groupe Somme à Gauche
61, rue de la République - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 97 05 - Fax : 03 22 71 80 69
ggroupe.somme.gauche@somme.fr

Tribunes

Les Élus

du groupe Front de Gauche, PCF et apparentés



• Claude Jacob (Hallencourt)
Président du groupe

- Gérard Maisse (Amiens II Nord-Ouest)
- Claude Chaidron (Amiens I Ouest)
- René Lognon (Picquigny)
- Paul Pilot (Nesle)

AAA : « CE POUVOIR N'A PAS LES COMPÉTENCES REQUISES POUR SORTIR LA FRANCE DE LA CRISE »

La perte de la note "AAA" va servir Sarkozy pour justifier l'adoption accélérée de sa règle d'or et de l'hyper-austérité. Les agences de notation s'imposent encore brutalement dans le débat présidentiel en ordonnant les orientations politiques du gouvernement. L'obsession primordiale de la baisse de la dette, des déficits et des dépenses publics est incompatible avec l'urgence de répondre aux besoins sociaux, alors que les énormes cadeaux accordés aux entreprises et aux grandes fortunes continuent.

La raison et la responsabilité à gauche commandent de rompre avec cette obsession. Il faut immédiatement reprendre le contrôle public des banques françaises. Au lieu de diaboliser la dette publique, engageons un audit citoyen pour faire la part de la bonne et de la mauvaise dette. La Banque Centrale Européenne doit décider de créer un Fonds social, solidaire et écologique de développement européen pour financer les services publics nationaux et leurs coopérations. Pour mettre un terme à cette situation, il faut

affronter le pouvoir financier pour battre le candidat Sarkozy. C'est cette autre logique que porte le Front de gauche.

Groupe Front de Gauche, PCF et apparentés
61, rue de la République - 80000 AMIENS
Tél. : 03 22 71 97 40

La réduction des déchets, une priorité pour les élus locaux



Fin 2011, plus d'une centaine d'élus locaux ont été formés pour tenter de réduire la production de déchets dans la Somme. Retour sur cette démarche positive de sensibilisation.

Depuis 2010, le Conseil général de la Somme s'est volontairement engagé dans un Plan de prévention des déchets cofinancé par l'ADEME. Il vise à réduire la production d'ordures ménagères et assimilées dans le département et répond aux nouvelles directives françaises et européennes en matière de déchets. Afin d'apporter des solutions concrètes au niveau local, l'Agence de l'Environnement et de Maîtrise de l'Énergie (ADEME), le Conseil général et l'Association des Maires de la Somme ont proposé une formation de sensibilisation s'adressant aux élus locaux. Deux experts en prévention des déchets ont ainsi été chargés d'informer les participants sur les enjeux sociaux, environnementaux et économiques d'une telle démarche. Également au cœur des échanges : le rôle de l'élu dans cette politique de prévention.

UN BILAN POSITIF

La formation, qui s'est déroulée en huit sessions de trois heures, a rassemblé en tout 117 élus. « Il était important que les élus participent à cette formation. D'une part, elle permet à chacun de mieux comprendre les enjeux financiers liés à la gestion des déchets et d'autre part, il faut des ambassadeurs pour incarner de nouveaux comportements. C'est

à l'élu de montrer l'exemple et d'indiquer la direction à suivre », explique Jean-Pierre Tétu, vice-président du Conseil général chargé de l'habitat et de l'environnement. Le bilan semble donc très positif. Les résultats des évaluations en témoignent : une grande majorité des élus qui ont assisté à l'une des sessions se disent satisfaits (93% dont 31% très satisfaits). Ils ont notamment souligné la qualité des débats et la pertinence des thèmes abordés. Les élus présents ont notamment pu découvrir comment ils pouvaient agir en réduisant les déchets produits par les services de leur commune ou collectivité et en instaurant des partenariats avec les acteurs du territoire.

UN PROJET AMBITIEUX

La formation des élus fait partie intégrante du Plan de prévention des déchets ménagers adopté en juin 2011 par le Conseil général. Ce dernier prévoit de couvrir 80% du territoire par des programmes locaux de prévention dans les collectivités collectant ou traitant les déchets, dont l'objectif est de réduire de 7% en cinq ans la production d'ordures ménagères et assimilées. En 2010, année de lancement du plan, 2% de la population sommoise était concernée par un programme de prévention. Un an plus tard, le chiffre atteignait les 44%. Outre ces actions, le Conseil général montre

l'exemple en prévoyant également de réduire ses propres déchets (réduction des déchets "papier", du gaspillage alimentaire dans les cantines, développement du compostage...) et incite chacune des collectivités de proximité à le suivre sur cette voie. ■

Loretta Rizzuto

Repères

- **407 kg/hab/an** d'ordures ménagères et tri sélectif (poubelle ordinaire, verre, emballages plastiques, papiers cartons), dont **317 kg** d'ordures ménagères brutes non valorisées
- **660 kg/hab/an** de déchets (y compris encombrants et déchetteries)
- **47%** des déchets ménagers sont valorisés dans la Somme
- **32** déchetteries sur l'ensemble du département
- **8** structures de réinsertion œuvrent au réemploi des déchets

“Som’propre” : un nettoyage grandeur nature



© V.F.P.G.

Les 3 et 4 mars 2012,
les fédérations de chasseurs
et de pêcheurs sollicitent
adhérents et bénévoles pour
procéder à une opération de
nettoyage inédite.



Le département de la Somme va vivre une grande opération de nettoyage les 3 et 4 mars prochains. Une action rendue possible grâce à la mobilisation commune des chasseurs et des pêcheurs. «*Même si nous sommes bien moins nombreux que les chasseurs, nous nous efforçons de mutualiser nos actions*», explique David Dufrene, de la Fédération de la Somme de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique. «*Compte tenu du fait que nous utilisons certains territoires en commun, il paraissait logique de nous unir pour mettre sur pieds cette opération Som’propre.*»

«*C’est la première fois en France qu’un département va procéder à un nettoyage d’une telle ampleur!*», s’enthousiasme David Duvauchelle, chargé de communication à la Fédération des Chasseurs de la Somme.

Duvauchelle. Même si ramasser les déchets qui souillent la nature est essentiel, encore faut-il savoir quoi en faire après la collecte ! C’est la raison pour laquelle le Conseil général, les communautés de communes et Syndicats de collecte des déchets ménagers ont été sollicités pour apporter leur contribution. «*Pour l’instant, nous ne recevons que des réponses positives*, remarque David Duvauchelle, cheville ouvrière de l’opération Som’propre. *Les collectivités fournissent les gants et les sacs pour la collecte, et nous donnent les consignes de tri de leur secteur.*» Les déchets collectés seront triés et comptés avant d’être acheminés vers des plateformes de regroupement ou des déchetteries (lire encadré) qui doivent elles aussi se préparer pour ce nettoyage de grande envergure. Un signe fort d’écocitoyenneté qui devrait perdurer puisque l’opération Som’propre sera renouvelée chaque année. ■

Jean-Richard Loubère



© DHS

COLLECTE, TRI ET COMPTAGE...

Dès l’évocation du projet, l’ensemble des associations de pêcheurs et de chasseurs, soit un effectif théorique de 45 000 personnes, s’est déclaré volontaire. «*Mais nous lançons aussi un appel au grand public pour qu’il apporte sa contribution à ces deux jours d’écocitoyenneté. Même pour quelques heures...*», déclarent à l’unisson les deux fédérations. Un appel déjà entendu par plusieurs associations de randonneurs qui ont décidé de participer. Les lycées agricoles d’Abbeville et du Paraclet (Cottenchy) ont également d’ores et déjà confirmé leur participation. «*Si la météo est en notre faveur, nous pouvons réunir 10 000 bénévoles de plus sur tout le territoire*», espère David

UNE FORTE MOBILISATION

Le Conseil général apporte son soutien aux organisateurs du projet Som’propre. «*Nous appuyons la demande des fédérations auprès des collectivités locales en charge des déchets, mais aussi auprès des entreprises privées pour qu’elles apportent leur contribution*», remarque Johanna Descoings, responsable du pôle déchets au Conseil général. Des courriers, adressés aux différents responsables locaux, les sensibilisent sur l’intérêt de l’opération et les incitent à mobiliser la population. «*Grâce à*

cette opération, nous allons pouvoir établir une cartographie assez précise des points noirs du département (décharges sauvages). Nous allons aussi pouvoir peser ou évaluer le volume des déchets collectés.» Du personnel appartenant aux agences routière et fluviale du Département sera mobilisé afin de procéder à la collecte des déchets et à leur transport jusqu’aux déchetteries. Le Conseil général contribuera en outre à la sécurité des bénévoles mobilisés.



L'archéologie se découvre le long du fleuve

La Somme possède un très riche patrimoine archéologique et historique, qui ne cesse de s'étoffer grâce aux fouilles et aux recherches. Le Conseil général souhaite faire découvrir ces hauts lieux de l'histoire et de l'archéologie aux publics.

Dès le XIX^e, le potentiel archéologique de la Somme est en partie révélé. Jacques Boucher-de-Perthes, un Abbeillois, découvre, à partir de 1837, des silex taillés associés à de grands animaux disparus tels que le rhinocéros à narines cloisonnées ou l'éléphant antique. Depuis, il est considéré de manière unanime comme le fondateur de la Préhistoire. Quelques années plus tard, les carrières de graviers du faubourg de Saint-Acheul à Amiens livrent à leur tour un grand nombre de silex taillés caractérisés par la présence de bifaces, outils en silex façonnés sur les deux faces. Le gisement de Saint-Acheul devient un site de référence de renommée internationale. En 1872, le préhistorien Gabriel de Mortillet trouve le terme Acheuléen pour décrire l'abondante industrie en silex

découverte sur le site de Saint-Acheul. On doit à Victor Commont (1866-1918), préhistorien amiénois et directeur de l'École Normale d'Amiens, l'étude scientifique du gisement de Saint-Acheul. L'industrie primitive recueillie témoigne des toutes premières occupations de l'homme dans la vallée de la Somme, il y a environ 450 000 ans.



© JPF

*Biface acheuléen
du gisement de
Saint-Acheul à
Amiens*

QUAND L'ARCHÉOLOGIE DÉVOILE LE PASSÉ D'UN TERRITOIRE

L'archéologie a également permis de découvrir des traces de nos ancêtres gaulois. Les recherches ont dans ce domaine beaucoup progressé grâce à Roger Agache, originaire du quartier Saint-Acheul, un des pionniers de l'archéologie aérienne. Ses prospections en avion ont en effet permis de révéler les fondations de nombreuses fermes gauloises et villas gallo-romaines, et notamment, en 1962, le sanctuaire de Ribemont-sur-Ancre. En près de quarante ans de fouilles, les archéologues ont mis au jour, notamment pour la période gauloise, des milliers d'ossements d'hommes et de chevaux, des restes de sacrifice animal, des vestiges d'offrandes alimentaires et la plus importante collection d'armes en fer

du III^e siècle avant J.C. découverte à ce jour en Europe. Le site celtique et gallo-romain n'a pas encore révélé toutes ses ressources, mais les investigations ont cessé en 2003 pour que les dizaines de milliers d'objets trouvés soient traités, restaurés, étudiés et conservés. « Parallèlement à la collection de Ribemont, le Centre de conservation et d'études départemental pour la Protohistoire (CCEDP) a pour but de préserver en ses murs tous les objets trouvés dans la Somme datant de l'âge de bronze à l'âge de fer (hors Amiens métropole). Il favorise également la recherche scientifique et la valorisation de ce patrimoine », explique le directeur du CCEDP, Yoann Zolna. Les objets, rangés dans des boîtes stockées en atmosphère contrôlée, n'ont pas vocation à rester enfermés ! Outre la communication aux chercheurs, le Centre a par exemple ouvert ses portes en 2011 au cours des Journées du patrimoine et des Journées de l'archéologie, ainsi qu'à plusieurs reprises en période estivale, permettant de faire découvrir au public le site de Ribemont et les gestes de conservation, de traitement et de restauration des objets découverts. « Il y a une véritable attente du public, à la fois locale et touristique. Nous voulons aménager le site de fouilles pour le rendre accessible et le mettre en lien étroit avec les espaces muséographiques du Centre », souligne Yoann Zolna.

LA VALLÉE DE L'ARCHÉOLOGIE

Le Conseil général souhaite promouvoir et valoriser ces sites en incluant au Grand Projet Vallée de Somme une dimension archéologique. Le projet de mise en valeur repose sur un axe géographique est-ouest qui s'articule sur le tracé du fleuve, mais également de ses affluents. Le parc archéologique de Samara, vitrine de l'archéologie départementale, occupe une position centrale dans le dispositif. À l'Est du département, le Centre archéologique départemental de Ribemont-sur-Ancre, est axé sur la période gauloise et gallo-romaine. Comme le soulignait Christian

Manable, président du Conseil général, lors de son hommage à Roger Agache disparu en septembre 2011 : « Il revient aujourd'hui au Conseil général de la Somme, responsable et porteur de nombreux projets et réalisations en ce domaine (Samara, Centre archéologique départemental de Ribemont-sur-Ancre...) de continuer de porter le travail et le nom de Roger Agache, pionnier de l'archéologie aérienne en France et de promouvoir la mise en valeur du patrimoine archéologique départemental qui constitue une part importante de nos racines, de notre identité et de notre profond attachement au territoire. »

DES PARCOURS LE LONG DU FLEUVE

Des circuits thématiques regroupant des sites préhistoriques, protohistoriques et médiévaux permettront de faire découvrir l'archéologie et l'histoire de la région à pied, en vélo ou en voiture autour du fleuve et de ses affluents. Les sites seront aménagés avec des panneaux explicatifs intégrant le multimédia. Dans le cadre de son projet "Vallée de l'archéologie", le Conseil général a déjà fait l'acquisition de parcelles de terrain comme le camp militaire gallo-romain de Liercourt-Érondelle et projette notamment, en partenariat avec la Communauté de communes de l'Abbevilleois, d'acquérir le site préhistorique de Caours dans la vallée du Scardon. Ce dernier gisement, actuellement en cours de fouilles, a révélé une occupation exceptionnelle du site par l'homme de Néandertal, il y a environ 125 000 ans. Les dépôts calcaires ont permis l'excellente préservation de très nombreux restes d'animaux chassés (rhinocéros, aurochs, cheval, cerf...) et la reconstitution précise de l'environnement et les activités de l'homme de Néandertal. Les parcours permettront ainsi de découvrir des sites variés, des espaces en cours de fouilles ou déjà fouillés, des laboratoires d'études ou de restauration, des lieux de reconstitutions... Ainsi, les Samariens pourront bientôt profiter des paysages de leur territoire tout en découvrant l'histoire de leurs ancêtres. ■

Gwendoline Yzèbe



Le centre archéologique départemental situé à Ribemont-sur-Ancre



Interview

JEAN-PIERRE FAGNART

Conservateur en chef du patrimoine et archéologue départemental au Conseil général de la Somme

« LA RECHERCHE NE PREND SENS QUE LORSQU'ELLE EST PARTAGÉE »

Quelle est l'importance de l'archéologie dans la Somme ?

« La Somme est un département très riche et pionnier dans l'histoire de la recherche archéologique et plus particulièrement pour l'étude de la Préhistoire. Les sites préhistoriques de la vallée de la Somme sont généralement bien préservés, ce qui n'est pas toujours aussi fréquent dans les autres régions de l'Europe. Ils sont bien connus de l'ensemble de la communauté scientifique internationale, mais restent paradoxalement assez peu connus du public.

Qu'apportent ces recherches aux Samariens ?

La recherche ne prend sens que lorsqu'elle est partagée. Il est important de préserver le patrimoine archéologique et de le faire connaître afin que les générations futures puissent le protéger et le transmettre. L'archéologie permet de mieux connaître nos origines, mais également de mieux nous situer dans le monde actuel. Par ailleurs, le projet "Vallée de l'archéologie" répond à une demande sans cesse accrue des populations qui souhaitent mieux connaître et se réapproprier leur passé.

Quel est le rôle du Conseil général dans la valorisation de ce patrimoine ?

Le Conseil général joue un rôle pilote dans cette valorisation qui s'inscrit dans le Grand Projet Vallée de Somme. Depuis trente ou quarante ans, la collectivité apporte son soutien financier aux fouilles programmées comme celles de Cagny, de Caours, de Saleux, de Boves, de Toutencourt ou de Ribemont-sur-Ancre... Après le temps nécessaire à la recherche, il s'agit maintenant de valoriser et de faire connaître ce patrimoine exceptionnel. Le projet "Vallée de l'archéologie" devrait permettre de découvrir la richesse et la diversité des sites tout en conciliant le plaisir de la promenade et des activités de plein air. ■



L'AC Amiens ou le foot comme lien social

Troisième club picard et en tête du Championnat de France Amateur (CFA), le club de foot de l'AC Amiens remplit pleinement son rôle de lien social dans un quartier de 25 000 habitants.

Une ville dans la ville. Avec ses 25 000 habitants, le quartier nord d'Amiens reste le principal vivier de l'AC Amiens qui représente bien plus qu'un club de football. Un lien social tissé au fil des ans. Créé en 1977, le club d'Amiens Nord est repris en main par Rachid Hamdane, élu président en 1995. L'équipe évolue en interdistrict puis en Promotion d'Honneur (PH) et en Division d'Honneur (DH) avant la nomination d'Azouz Hamdane au poste d'entraîneur en 1999. Les frères Hamdane décident de rebaptiser le club, qui devient l'Athlétic Club Amiens Football, et ils passent aux actes en le restructurant rigoureusement.

UN PETIT MIRACLE

Une étape nécessaire afin de donner une nouvelle image à l'AC Amiens, dans un quartier où le club a permis à certains joueurs de s'insérer professionnellement. «*L'image du club a changé même si on continue d'appeler le club Amiens Nord. Les supporters s'identifient au quartier alors que ce n'est pas un club de quartier mais de la métropole amiénoise*», explique le président du club Rachid Hamdane. Avec environ 260 licenciés et 14 équipes encadrées par des éducateurs diplômés, le club de la métropole amiénoise a gravi les échelons et se retrouve en tête du championnat de CFA. Un petit



AC AMIENS

- Tél. : **03 22 43 54 94** ou **03 22 44 15 21**
- Président : Rachid Hamdane
Tél. : **06 07 55 84 74**
- Nombre de licenciés : **260**
- Nombre d'équipes : **14** encadrées par des éducateurs diplômés.
- Site : **www.acamiens.com**

miracle au regard de son budget : entre 500 000 et 600 000 €. Soutenus par les collectivités, notamment le Conseil général et la municipalité amiénoise, les dirigeants ont pourtant encore du mal à trouver des partenaires privés alors que l'équipe se trouve aux portes d'une montée en National, division dans laquelle risque d'évoluer l'autre club amiénois : l'Amiens SC.

UNE MOSAÏQUE DE JOUEURS

Cette équipe composée d'une mosaïque de joueurs de toutes les origines - camerounais, sénégalais, marocains, ivoirien, beur, black, urbain, rural - est en fait le reflet de la société. Elle renvoie une image positive du club et du quartier. L'ACA n'est pas qu'un simple club de foot. C'est un vecteur de cohésion sociale. ■

Robin Théo



Interview

AZOUZ HAMDANE

Entraîneur de l'AC Amiens

« LE FRUIT D'UN TRAVAIL D'ÉQUIPE »

Comment expliquez-vous cette réussite ?

« C'est le fruit d'un travail d'équipe effectué depuis 10 ans avec une confiance mutuelle et une reconnaissance des compétences de chacun. Sans oublier le talent des joueurs. »

Comment-êtes-vous devenu l'entraîneur de l'équipe ?

Mon frère cherchait un entraîneur en 1999 et il n'en trouvait pas. Il m'a proposé le poste et j'ai accepté même si j'étais encore joueur dans l'âme à 26 ans.

Votre club est-il atypique ?

L'Atlético Club Amiens Football a une histoire et une évolution sans précédent en France et j'espère que tous les acteurs sociaux, en cas de montée en National, se saisiront de cette opportunité. ■



Agenda

TENNIS

Tournoi Open d'hiver

du 20 janvier au dimanche 26 février

Simple Messieurs-Simple Dames toutes catégories organisé par le Tennis Club Amiens Métropole

Inscriptions : www.tcam.fr

Tél. : 03 22 44 53 04

HOCKEY SUR GLACE

Amiens-Briançon, mardi 21 février

Avant le début des play-off, les Gothiques bouclent la saison régulière au Coliseum face aux Diables de Briançon (20h)

Tél. : 03 22 22 56 56



NATATION

3^e Trophée National des Hortillons

du vendredi 24 au dimanche 26 février

Amiens Métropole Natation - Le Coliseum Amiens

Inscriptions avant le 15 février

Tél. : 03 22 72 66 98

FOOTBALL

Amiens-Tours, vendredi 24 février

À l'occasion de la 25^e journée de Ligue 2, Amiens SC reçoit Tours au stade de la Licorne (20h)

Tél. : 03 22 66 58 00

AC Amiens-Calvi, samedi 3 mars

L'AC Amiens accueille Calvi lors de la 21^e journée de CFA au stade Jean-Bouin (18h)

Tél. : 03 22 43 54 94

HANDBALL

Abbeville-Cergy-Pontoise, samedi 17 mars

Au centre omnisports, les Abbeilloises seront opposées à Cergy-Pontoise au cours de la 20^e journée de D2 féminine (20h30)

Tél. : 06 81 80 84 97

ATHLÉTISME

Course solidaire féminine

Amiens-Parc de la Hotoie, dimanche 11 mars

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes, "Femmes solidaires" organise une épreuve ouverte à toutes. Course à pied (5 km), randonnée pédestre (10 km), marche nordique (10 km)

Inscriptions avant le 10 mars

www.uscathle.org

LE CONSEIL GÉNÉRAL AIDE L'AC AMIENS

À l'occasion du dernier match de l'ACA à domicile, le 14 janvier face au PSG (b) et gagné par le club amiénois sur le score de 1 à 0, le Conseil général de la Somme a invité 500 jeunes et des chefs d'entreprise à assister à la rencontre. « Cette action fait suite à la réunion que nous avons organisée au Conseil général pour trouver des partenaires à l'AC Amiens, explique Francis Lec, 1^{er} vice-président du Conseil général en charge des finances et conseiller général à Amiens Nord. C'est un club qui joue un rôle social sans précédent en Picardie et il a besoin d'être aidé. »



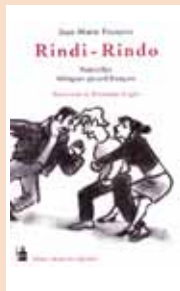
Coups de

Rindi-Rindo, œil pour œil

Conteur, **Jean-Marie François** a déjà publié des recueils de contes traditionnels. Il nous livre aujourd'hui douze nouvelles contemporaines qu'il a composées en picard, dans un ouvrage bilingue picard-français. Douze nouvelles dans lesquelles on sent poindre ses qualités de raconteur d'histoires. On y sourit, on s'y émeut, on est touché par la poésie qui affleure ici ou là, renforcée par les dessins au fusain de Dominique Scaglia qui avait déjà illustré *Grand René* et *le Brochet fabuleux*. Jean-Marie François revendique, dans son style, l'influence d'une littérature anglaise ou américaine qu'il apprécie particulièrement.

Il donne à ressentir les atmosphères, il les rend palpables pour son lecteur. Le Picard y sera comme chez lui, forcément, mais même si vous ne maîtrisez pas tous les rouages de la langue, la traduction proposée rendra le texte accessible. Bref, davantage qu'un recueil de nouvelles, voici presque une méthode de langue pour l'apprentissage du picard !

Rindi-Rindo : nouvelles bilingues picard-français de Jean-Marie François. Illustrations de Dominique Scaglia. Éditions Librairie du Labyrinthe.



Mystère sur la Baie de Somme

Alors que la France est la cible d'un chantage nucléaire, un haut policier du ministère de l'Intérieur est envoyé au Crotoy, là où les terroristes ont été signalés pour la dernière fois. Chargé d'une enquête discrète, le commissaire divisionnaire Lemerrier se retrouve face à une énigme qui le conduit de l'autre côté de la Baie de Somme. Pendant la Seconde Guerre mondiale à Saint-Valery, des résistants auraient découvert un souterrain datant du Moyen Âge. La légende raconte qu'un fabuleux trésor y serait dissimulé. **Jacques Thelen** signe ici son premier roman, qui plaira aux inconditionnels de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale mais également aux fanatiques des légendes médiévales. Les deux mondes se mélangent pour le plus grand plaisir du lecteur mais également au grand dam de l'inspecteur chargé de l'enquête, le commissaire divisionnaire Lemerrier. Celui-ci tente de garder le cap et de démêler l'imbroglio historique. Tout se tient dans ce roman, aucun détail ne reste dans l'ombre. Pour un premier essai, c'est un coup de maître.

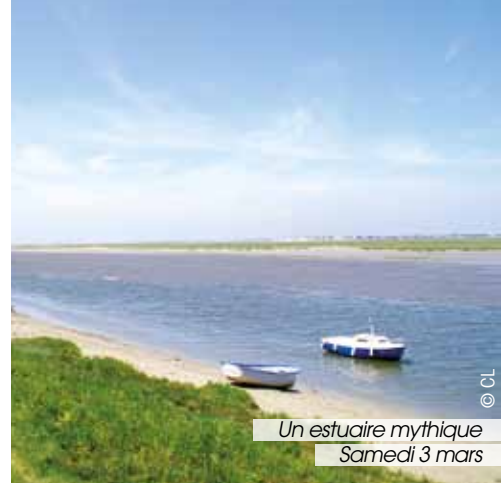
Le Trésor de la Baie de Somme de Jacques Thelen. Éditions Ravet-Anceau.



Mémoires des paysages de la Grande Guerre

Des élèves présentent jusqu'au 15 mars, à l'Historial de la Grande Guerre de Péronne, une **exposition de photographies** intitulée "Mémoires des paysages de la Grande Guerre". Le service éducatif de l'Historial a organisé ce travail autour du souvenir et de la mémoire de la Première Guerre mondiale à travers des lieux. Un photographe professionnel a accompagné les élèves dans la réalisation de ces images de paysages picards marqués par le conflit meurtrier. De nombreux clichés, parfois retravaillés et mis en scène, sont exposés et présentent les regards d'élèves sur la Grande Guerre.

Exposition "Mémoires des paysages de la Grande Guerre", entrée libre jusqu'au 15 mars 2012.



Un estuaire mythique
Samedi 3 mars

Tous en scène

Pauvre Martin par Gérard Morel

Jongleur de mots, triture la rime, dégomme les syllabes...

Vendredi 17 février à 20h30

Salle des fêtes • Villers-Bocage
Tél. : 03 22 93 50 38

Poil de carotte

Théâtre - La Troupe Solilès

Judi 16 février à 20h30

Salle des fêtes • Boismont

Vendredi 17 février à 20h30

Salle Jean-Dupuis • Montdidier

Mardi 21 à 18h30

Espace culturel • Doullens

Vendredi 24 à 20h30

Le Chiffon rouge • Flixecourt

Tél. : 06 38 61 50 36

Amuséon : Cabaret folk picard

Musique autour du pipasso, cornemuse

Vendredi 17 février à 20h30

Salle Louis-Aragon • Camon

Tél. : 03 22 49 67 01

Hommage à Jean Ferrat

Concert par Sébastien Chaperon

Dimanche 19 février à 16h

Espace Mac Orlan • Péronne

Tél. : 03 22 73 31 16

Tedy, ces gens qui ne veulent pas mourir sont incroyables

Théâtre - Cie Théâtre de l'Orage

Lundi 20 février à 20h30

Centre culturel Jacques-Tati • Amiens

Tél. : 03 22 46 01 14

Romain Leleu et l'Orchestre de Picardie

Vivaldi, Haydn, Tavener...

Mardi 21 février à 20h30

Maison de la Culture • Amiens

Tél. : 03 22 97 79 77



Velo Cello con Vibrato
26, 28 et 29 février Cirque Jules-Verne - Amiens



Et si Didier Super était la réincarnation du Christ?
24 février Les Docks - Corbie

Tempête sous un crâne

d'après *Les Misérables* de Victor Hugo

**Mardi 21, jeudi 23 et
vendredi 24 février à 20h**
Mercredi 22 à 19h

Comédie de Picardie • Amiens
Tél. : 03 22 22 20 28

Par hasard et pas rasé

Philippe Duquesne chante Gainsbourg

Mercredi 22 février à 20h30
Maison de la culture • Amiens
Tél. : 03 22 97 79 77

Ballaké Sissoké - Vincent Ségal

Concert de kora et violoncelle

Mercredi 22 février à 20h30
Espace Saint-André • Abbeville
Tél. : 03 22 20 26 80

Vendeurs d'enclumes et Camel Arioui

Soirée chanson entre rire et émotion

Judi 23 février à 20h30
Le Safran • Amiens
Tél. : 03 22 69 66 00

**Et si Didier Super était la réincarnation
du Christ?**

Comédie musicale

Vendredi 24 février à 20h30
Théâtre Les Docks • Corbie
Tél. : 03 22 96 43 30

Mai 68

Théâtre - Cie des Rives

Vendredi 24 février à 20h
Centre culturel Jacques-Tati • Amiens
Tél. : 03 22 46 01 14

Velo Cello con Vibrato

Clow Rafistol

Dimanche 26 février à 15h
Mardi 28 à 20h30 et mercredi 29 à 15h
Cirque Jules-Verne • Amiens
Tél. : 03 22 35 40 41

We have band

Musique rock

Mardi 28 février à 20h30
La Lune des pirates • Amiens
Tél. : 03 22 97 88 01

Erick Bamy On Tour

Chansons

Vendredi 2 mars à 20h30
Centre socio-culturel • Chaulnes
Tél. : 06 69 00 34 35

Les trois petits cochons

Dimanche 4 mars à 15h

Pierre et le loup

Dimanche 11 mars à 15h

Spectacle de marionnettes
Théâtre d'Animation Picard
quartier Saint-Leu • Amiens
Tél. : 03 22 22 30 90

Franz

Pianiste et clown

Cie Les nouveaux nez
Dimanche 4 mars à 16h
Théâtre municipal • Abbeville
Tél. : 03 22 20 26 80

Tu m'as dans la peau Léon

Cabaret chansons françaises

Dimanche 4 mars à 14h30
Salle des spectacles • Moreuil
Tél. : 03 22 35 37 72

Sallie Ford & The Sound Outside

+ Moïraa

Rock - blues - chansons

Judi 8 mars à 20h30
La Lune des pirates • Amiens
Tél. : 03 22 97 88 01

Les rendez-vous contes

2 conteurs : Marlène Beugin et Régis Doye

Vendredi 9 mars à 20h30
Maison Pour Tous • Abbeville
Tél. : 03 22 24 25 18

Grand air

Les moules : du bouchot à l'assiette

Dimanche 19 février à 14h30

Dimanche 4 mars à 14h

Avec le Centre Permanent d'Initiatives
et de l'Environnement (CPIE)

Rdv à Quend-Plage
Renseignements : 03 22 33 24 27

1^{er} regard sur la Baie

Dimanche 26 février à 9h

1^{er} regard à la Maye

Dimanche 26 février à 15h

Avec Promenade en Baie

Rdv 5 allée des Soupirs • Le Crotoy
Tél. : 03 22 24 47 36

Un estuaire mythique

Samedi 3 mars à 14h

Rdv gare de Saint-Valéry-sur-Somme
Avec Rando-Nature

Tél. : 03 22 26 92 30

Le Hâble d'Ault : ses falaises et ses oiseaux

Samedi 10 mars à 15h

Rdv brocante Hautebut

Avec Rando-Nature
Tél. : 03 22 26 92 30

La coquillade de Cayeux

La coquille Saint-Jacques reine de la journée

Journée festive et animée par le groupe de chant
Foumagnac

Samedi 10 mars à 12h

Halle marchande • Cayeux-sur-Mer
Tél. : 03 22 26 71 27

Plein les yeux

Mémoires des paysages de la Grande Guerre

Exposition des travaux d'élèves (photographies)

Jusqu'au 15 mars

Historial de la Grande Guerre • Péronne

Tél. : 03 22 83 14 18

Maryse Prévost

vivre en
somme

MYRIAM ÉTAIT, SANS EMPLOI.
ELLE VIENT D'INTÉGRER LA FORMATION
D'ASSISTANTE FAMILIALE

Le Conseil général de la Somme
recrute des **assistants familiaux** !

→ RENSEIGNEZ-VOUS : 03 60 03 44 00
OU WWW.SOMME.FR

